

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	p. 2
PRÉSENTATION DU 1 ^{er} CYCLE	p. 4
COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	p. 6
CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE	p. 12
PREMIER CYCLE ANNÉE 1.....	p. 18
L 3. 6 PROJET D'ARCHITECTURE	p.20
L 3. 7 CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION	p.41
L 3. 8 SCIENCES HUMAINES.....	p.45
L 3. 9 EXPRESSION PLASTIQUE ET OPTION THÉMATIQUE	p.52
L 4. 10PROJET D'ARCHITECTURE	p.83
L 4. 11 STRUCTURE.....	p.102
L 4. 12 HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE	p.105
ORGANISATION DES STAGES	p. 123
LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER.....	p. 125
LE DOUBLE CURSUS	p. 126
ENSEIGNANTS.....	p. 128

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015 / 16

LICENCE S1 - S3 - S5

Vacances de la Toussaint, zone C, du 18 octobre au 1^{er} novembre 2015 - Vacances d'hiver, zone C, du 21 février au 6 mars 2015

	PROJET	COURS
01/09 - 05/09	DÉBUT DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 02/09/14	
07/09 - 12/09	SUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
17/09	RÉUNION D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
18/09	FIN DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	
21/09 - 26/09	SEMAINE D'ACCUEIL - INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES	
28/09 - 03/10	1	1
05/10 - 10/10	RENTRÉE PROJET	RENTRÉE COURS
12/10 - 19/10		2
19/10 - 24/10		3
26/10 - 31/10		4
02/11 - 07/11		5
09/11 - 14/11		6
16/11 - 21/11		7 (MERCREDI 11/11 férié)
23/11 - 28/11		8
30/11 - 05/12		9
07/12 - 12/12		10
01/12 - 06/12		11
		12
	VACANCES DE NOËL du 20/12/14 au 03/01/15 INCLUS	
04/01 - 09/01	13 - FIN DES COURS	13 - RENDU DU MÉMOIRE
08/01/15	DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NON-EUROPÉENNES	
11/01 - 17/01	14 - EXAMENS	14 - SOUTENANCE MÉMOIRE
18/01 - 23/01	15 - SEMAINE BLANCHE	15 - SEMAINE BLANCHE
25/01 - 30/01	16 - RENDU PROJET	16 - RENDU PROJET
30/01	JOURNÉE PORTES OUVERTES	
01/02 - 07/02	INTER-SEMESTRE / STAGE	
08/02 - 14/02	INTER-SEMESTRE / STAGE - SOUTIENS INTENSIFS ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ	
15/02 - 20/02	16-17-18/02 INTENSIF PLASTIQUE - 20-21-22-23/02 VOYAGE DE 1ÈRE ANNÉE	
22/02 - 27/02	INTER-SEMESTRE - RATTRAPAGE PFE 2012/2013	
	INTER-SEMESTRE / STAGE	
26/02 à 15h	RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ ENTRANTE	
SAM 27/02	RATTRAPAGE 1ER SEMESTRE RATTRAPAGE MÉMOIRE	

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015 / 16

LICENCE S2 - S4 - S6

	PROJET	COURS
29/0 - 05/03	1	1
01/03/16	RENTÉE PROJET	RENTÉE PFE
07/03 - 12/03	DATE LIMITE DE REMISE DE DOSSIERS DE CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS EUROPÉENNES	
14/03 - 19/03	2	
21/03 - 26/03	3	
28/03 - 02/04	4	
04/04 - 09/04	5 (LUNDI 28/03 PÂQUES)	
11/04 - 16/04	6	
12/04/16	7 - (JEUDI 08/05 FÉRIÉ) FIN DES COURS DE PLASTIQUE	
17/04 - 01/05	PRÉSENTATION DES SÉMINAIRES AUX ÉTUDIANTS DE L3 EN MOBILITÉ 2016/2017	
02/05 - 08/05	VACANCES DE PRINTEMPS	
09/05 - 14/05	8 - (JEUDI 05/05 FÉRIÉ)	
16/05 - 21/05	9 - (JEUDI ASCENSION 14/05 FÉRIÉ)	
23/05 - 28/05	10 (LUNDI PENTECÔTE 16/05 FÉRIÉ)	
30/05 - 04/06	11	
06/06 - 11/06	12	
13/06 - 18/06	13 - FIN DES COURS	
20/06 - 25/06	14 - EXAMENS - EXAMENS RENDUS PLASTIQUE	
27/06 - 02/07	15 - SEMAINE BLANCHE	
04/07 - 09/07	16 - RENDU DE PROJET	
04-05-06-07/07	RATTRAPAGE 2ÈME SEMESTRE VENDREDI 08/07	
11/07 - 16/07	RATTRAPAGE MÉMOIRE D'ÉTAPE - PFE	
18/07 - 23/07	JEUDI 14/07 FÉRIÉ	
01/08 - 31/08	LUNDI 18 JUILLET JURY FIN D'ANNÉE	
12/09 - 13/09	FERMETURE ESTIVALE	
	SOUTENANCE MÉMOIRE D'ÉTAPE ERASMUS	

PRÉSENTATION DU 1^{er} CYCLE

Ce cycle d'initiation au projet doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale ;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

CURSUS

Le premier cycle, d'une durée de trois ans, conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, diplôme de l'enseignement supérieur.

Il s'organise sur 6 semestres indépendants valant 180 ECTS. Il correspond à un bac + 3 années d'études.

Il comporte 4.200 heures dont 2.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement « école ») réparties en 19 unités d'enseignement, dont 6 majoritairement consacrées au projet (L.1.1, L.2.2, L.3.6, L.4.10, L.5.13 et L.6.16).

Deux unités comportent des périodes de stage obligatoires (L.4.11 et L.6.19) et 1 comprend un rapport d'études et sa soutenance (L.6.19).

STAGES

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement d'une durée totale équivalant à 6 semaines (210 heures) :

- un stage « ouvrier et/ou chantier », d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11,
- un stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19.

Un guide des stages est à la disposition des étudiants sur le site Internet de l'école.

LANGUES VIVANTES

À l'issue des trois années d'enseignement, l'étudiant recevra de l'établissement le certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture qui détaillera les niveaux de compétences clés (compréhensions : orale, écrite, expressions : orale, écrite,) acquis par l'étudiant autour des thèmes architecturaux abordés tout au long du premier cycle. Les étudiants s'inscrivant à l'ENSAPLV, titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence d'une autre école d'architecture devront présenter soit un certificat attestant leur niveau de langues émis par l'école d'origine, soit un score obtenu à un test linguistique de type TOEFL, IELTS, DELE...

**SÉJOURS
D'ÉTUDES
À L'ÉTRANGER**

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans de nombreux pays européens et/ou dans le reste du monde. Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV. Ce contrat permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible. En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

**RAPPORT
D'ÉTUDES**

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS. C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance. Pour les étudiants en mobilité, l'ENSAPLV a mis en place des dispositions particulières (cf infra).

**OBTENTION
DU DIPLÔME**

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Pour garantir un enseignement homogène aux étudiants, en terme d'attentes et de résultats, entre les différents groupes de projet, l'ENSAPLV tente de rapprocher les méthodes pédagogiques des enseignants, sur la base de thèmes de travaux partagés et d'exercices concertés, de mode d'évaluation récurrent et/ou commun entre les groupes, et ce, par étapes et synthèses successives.

Cela permet ainsi aux étudiants de circuler entre les groupes de projet lors d'échanges programmés et d'appréhender au quotidien les méthodes pédagogiques de leurs groupes afin de stimuler une approche critique fondée.

**SEMAINE
D'ACCUEIL**

Chaque année, une semaine d'accueil pour les étudiants de première année est organisée (cf calendrier universitaire). Elle leur permet de prendre connaissance de l'école, de rencontrer des personnels administratifs, les services offerts (bibliothèque, centre de documentation...).

Une trentaine de promenades/découvertes sont prévues dans Paris et sa banlieue (déambulations urbaines ou visites d'édifices) avec des enseignants, afin de constituer un moment de référence mutualisé pour le commencement des enseignements.

Chaque étudiant participe au minimum à deux promenades.

En fin de semaine, une activité pédagogique

commune à tous les enseignements de première année est organisée pour l'ensemble de la promotion et coordonnée par un petit nombre d'enseignants, avec une exposition des travaux réalisés.

**VOYAGE
DE 1^{ÈRE} ANNÉE**

Un voyage d'études de quatre jours est programmé à l'étranger.

Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.

Il comprend également la visite de sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

PREMIER CYCLE LICENCE ANNÉE 1 - SEMESTRE 1

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières, matériaux	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1 Technologie de l'édifice	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Morphologie structurale	Oblig.	14	6	15		21	1,5	14	0,06	
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,1	
	TOTAL L.1.1				106	145	104	367	25	286	
1UE	TOTAL SEMESTRE			106	145	104	367	25	286		30

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 1 - SEMESTRE 2

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.2.2 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig.	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études	Oblig.									
	TOTAL L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	
L.2.3 - CONSTRUCTION - 5 ECTS											
	Matériaux - produits du bâtiment	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	
	Histoire de la construction	Oblig.	14	14			14	1	14	0,2	
	TOTAL L.2.3			56	18		74	5	56	1	
L.2.4 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	28			28	2	21	0,5	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,5	
	TOTAL L.2.4			49	14		63	4,5	49	1	
L.2.5 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,5	6
	Géométrie descriptive	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,5	
	TOTAL L.2.5				98		98	7	56	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 2			133	158	104	388	26,5	300		30
	TOTAL ANNÉE 1			246	289	208	755		586		60

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 2 - SEMESTRE 3

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.3.6 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			112	112	7	112	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville (philosophie)	Oblig.	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,15	
	Géographie	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.3.6			31,5	14	112	157,5	10,25	143,5	1	
L.3.7 - CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION - 7 ECTS											
	Structure 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	7
	Ambiances 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,3	
	Géométrie des projections	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	TOTAL L.3.7			42	67		109	7,5	84	1	
L.3.8 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	21			21	1,5	21	0,35	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21			21	1,5	21	0,35	
	Philosophie	Oblig.	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,30	
	TOTAL L.3.8			59,5			59,5	4,25	59,5	1	
L.3.9 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	Oblig. (choix)	1	7	28		35		5	0,25	
	TOTAL L.3.9			7	77		84	3,5	19	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 3			133	165	112	410	25,5	299		30

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 2 - SEMESTRE 4

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.4.10 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. (choix)	16			105	105	6,5	105	0,7	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,1	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,1	
	Ambiance 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	TOTAL L.4.10			56	23	105	184	12	161	1	
L.4.11 - STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE - 8 ECTS											
	Structure 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,2	8
	Dessin informatique	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,4	
	Stage ouvrier et/ou chantier	Oblig.							105	0,4	
	TOTAL L.4.11			21	58		79	5,5	168	1	
L.4.12 - HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE - 6 ECTS											
	Histoire et théories de l'architecture	Oblig. (choix)	14	28			28	2	21	0,3	6
	Sciences humaines et sociales	Oblig. (choix)	14	21	7		28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	Oblig. (choix)	14		49		49	3,5	14	0,35	
	TOTAL L.4.12			49	56		105	7,5	63	1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 2			126	137	105	368	25	392		30
	TOTAL ANNÉE 2			266	295	217	778		698		60

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 3 - SEMESTRE 5

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.5.13 - PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Architecture de l'édifice	Oblig. (choix)	16			120	120	7,5	120	0,7	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig. (choix)	14	14	14		28	2	14	0,15	
	TOTAL L.5.13			35	21	120	176	11,5	155	1	
L.5.14 - CONSTRUCTION - 9 ECTS											
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,3	9
	Ambiance 3	Oblig.	14	21	9		30	1,5	21	0,3	
	Analyse constructive	Oblig.	14		24		24	2	14	0,4	
	TOTAL L.5.14			42	36		75	5	56	1	
L.5.15 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE - 7 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,6	7
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,6	
	Histoire	Oblig.	14	28	14		42	3	28	0,4	
	TOTAL L.5.15			28 ou 49	49 ou 112		98 ou 140	7 ou 10		1	
3UE	TOTAL SEMESTRE 5			105 ou 126	106 ou 169	120	349 ou 391	23,5 ou 26,5	239 ou 288		30

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 3 - SEMESTRE 6

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. enc.	Heures sem.	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L. 6.16- PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Ville, analyse urbaine et édifice	Oblig. (choix)	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	Oblig.	14	21	7		28	2	21	0,15	
	TOTAL L.6.16			21	7	112,5	140,5	9	133	1	
L.6.17 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 3 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	3
	Philosophie	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,5	
	TOTAL L.6.17			42			42	3	42	1	
L.6.18 - INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION - 8 ECTS											
	Informatique OU	Oblig.	14	21	35		56	4	49	0,5	8
	Démarches plastiques	Oblig. (choix)	14		98		98	7		0,5	
	Construction générale 3	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 Acoustique	Oblig.	14	21	4,5		21	1,5	21	0,25	
	TOTAL L.6.18			23 ou 42	43 ou 107		107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	1	
L.6.19 - RAPPORT DE STAGE ET RAPPORT D'ÉTUDES - 7 ECTS											
	Stage de 1ère pratique	Oblig.							105	0,4	7
	Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	Oblig. (choix)	14	14			14	1	100	0,6	
	TOTAL L.6.19			14			14	1	205	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 6					112,5		23	431 ou 480		30
	TOTAL ANNÉE 3					232,5	694,5		719		60
	TOTAL GÉNÉRAL 1^{ER} CYCLE					657,5	2227,5		1996		

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE

ÉTUDIANTS
DE L1

1 | CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 5 unités d'enseignements (UEL) de L1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL11 et UEL22). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.

	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 1	L.1.1	Initiation au projet	0,33	Note minimale $\geq 10/20$	30
		Théories de l'architecture et de la ville	0,07	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Matières matériaux	0,1		
		Construction générale 1 technologie de l'édifice	0,1		
		Morphologie structurale	0,06		
		Histoire de l'architecture et de la ville	0,07		
		Sciences humaines et sociales	0,07		
		Perception et langage plastique	0,1		
		Dessin d'architecture	0,1		
		Total L1-1	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
1UE	Total semestre 1 : 30				

**ÉTUDIANTS
DE L2**

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 7 unités d'enseignements (UEL) de L2, soit un total de 60 crédits ECTS
 Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL36 et UEL410). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables. Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.

UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
L.2.2	Initiation au projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	14
	Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
	Langues vivantes	0,15		
	Voyage d'étude			
	Total L2-2	1		
L.2.3	Matériaux-produits du bâtiment	0,4	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
	Construction générale 2	0,4		
	Histoire de la construction	0,2		
	Total L2-3	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L.2.4	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
	Sciences humaines et sociales	0,5		
	Total L2-4	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L.2.5	Perception et langage plastique	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
	Géométrie descriptive	0,5		
	Total L2-5	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
4 UE	Total semestre 2		30	
	Total année L1		60	

SEMESTRE 3	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
	L-3.6	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	14
		Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Géographie	0,15		
		Total L3-6	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L-3.7	Structures 1	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	7
		Ambiances 1	0,3		
		Géométrie des projections	0,4		
		Total L3-7	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L-3.8	Histoire et théorie de l'architecture	0,35	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
Sciences humaines et sociales		0,35			
Philosophie		0,30			
Total L3-8		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
L-3.9	Perception et langage plastique	0,75	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	4	
	Option thématique (semaine)	0,25			
	Total L3-9	1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
4 UE	Total semestre 3			30	

SEMESTRE 4	L-4.10	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	16
		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,1		
		Ambiance 2			
		Total L-4.10	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L-4.11	Structure 3	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Dessin informatique	0,4		
		Stage Ouvrier et\ou Chantier	0,4	Pas de note validé ou non	
		Total L-4.11	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
	L-4.12	Histoire et théorie de l'architecture	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Perception et langage plastique	0,35		
		Total L-4.12	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	3 UE	Total semestre 4		30	
	TOTAL ANNEE 2			60	

ÉTUDIANTS
DE L3

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure c'est à dire en 1ère année du cycle master, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des UE du cycle licence et donc la totalité des 180 ECTS y compris les 2 stages obligatoires et le rapport d'études,
 Tout étudiant ayant validé moins de 180 ECTS n'est pas admis à s'inscrire en cycle master et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE non obtenues est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes $\geq 12/20$ pourront être conservées.
 Aucun chevauchement de cycle n'est possible

SEMESTRE 5	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
	L-5.13		Architecture de l'édifice	0,7	Note $\geq 10/20$
		Cours transversal : l'habitat collectif	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15		
		Total L.5.13	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L-5.14		Construction générale 3	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	9
		Ambiance 3	0,3		
		Analyse constructive	0,4		
		Total L.5.14	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L-5.15		Informatique OU	0,6	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	7
		Démarches plastiques	0,6		
		Histoire	0,4		
		Total L.5.15A	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	3 UE	Total semestre 5		30	

SEMESTRE 6	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
	L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	0,85	Note $\geq 10/20$	12
		Cours transversal : formes urbaines	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Total L.6.16	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3
		Philosophie	0,5		
		Total L.6.17	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.6.18	Informatique OU	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Démarches plastiques	0,5		
		Construction générale 3	0,25		
Ambiance 4 Acoustique		0,25			
Total L.6.18A		1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
L.6.19	Stage de 1ère pratique	0,4	Pas de note : validé ou non	9	
	Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	0,6	Note $\geq 10/20$		
	Total L.6.19	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé		
4 UE	Total semestre 6	30			
	TOTAL ANNEE 3	60			
	TOTAL GENERAL 1er CYCLE	180			



RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours.

En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage

- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération)

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

Le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation et de la validation des 180 ECTS par un jury qui siège au mois de juillet après la session de rattrapage du 2ème semestre.

Le jury peut à titre exceptionnel de valider une unité d'enseignement dont la moyenne se situe entre 9.50/20 et 9.99/20.

Il peut par ailleurs attribuer un point de jury pour atteindre la moyenne de 10/20.

Les délibérations du jury sont souveraines.



DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE LICENCE

Un étudiant peut prendre au maximum quatre inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

ATTENTION !
LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE IL FAUT IMPÉRATIVEMENT OBTENIR 10/20

PREMIER CYCLE ANNÉE 2

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La seconde année est organisée en 4 unités d'enseignement au semestre 3 et 3 unités d'enseignement au semestre 4. L'enseignement de seconde année s'inscrit dans la continuité de celui de première année et constitue une étape dans la préparation du cursus des cycles ultérieurs de l'enseignement de l'architecture. Les domaines d'enseignements sont similaires à la première année : la démarche de compréhension, la lecture et l'analyse de l'espace architectural, la lecture et l'analyse du contexte et du milieu, la démarche de conception et de formalisation de l'espace, la connaissance des composantes techniques du projet architectural, les éléments de théories et de doctrines architecturales, l'histoire et la culture architecturale, la connaissance et l'apprentissage des moyens de représentation de l'espace, de l'édifice et de la ville. La seconde année introduit donc une nouvelle approche : l'élargissement et une première synthèse dans l'initiation du projet. Elle est le temps du premier questionnement sur les choix qu'impose la démarche de conception architecturale, dans le contexte de la ville contemporaine et de son histoire.

Elle implique, pour l'étudiant, la nécessité d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une démarche personnelle d'analyse des situations et des modes d'intervention mis à sa disposition dans le cadre du projet, de manière plus autonome qu'en première année. Tout en approfondissant l'apprentissage des outils de lecture et de conception de l'espace, au service de l'aménagement urbain et paysager, tant au niveau de l'édifice, des espaces bâtis que des espaces publics ou non bâtis.

Il s'agit pour l'étudiant de se confronter à diverses cultures et approches de conception témoignant de la compréhension des prises de position dont témoignent les démarches spatiales contemporaines.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En seconde année, l'apprentissage du projet d'architecture explore de manière plus rigoureuse la prise en compte des différentes composantes du projet architectural. Il est également l'occasion de travaux d'analyse approfondis et détaillés, portant sur des édifices choisis avec les enseignants. Destiné à être présenté en public à l'ensemble du groupe de projet et commenté à cette occasion par les enseignants, par le ou les étudiants responsables, le travail est encadré par un enseignant tout au long de son élaboration. Il est évalué et fait l'objet d'une synthèse sous la forme d'une plaquette. La prise en compte dans la conception des moyens de représentation détaillés, des aspects techniques de la structure de l'espace, de la maîtrise des éléments de la construction et des matériaux, de la géométrie est renforcée par l'organisation d'exercices de travaux dirigés transversaux aux groupes d'initiation au projet et aux enseignements de construction.

L'enseignement du projet est dispensé dans le cadre d'une journée commune aux différents groupes de projet, par plusieurs équipes d'enseignants proposant diverses démarches pédagogiques, entre lesquelles l'étudiant effectue son choix, mais qui proposent des thématiques communes sur la base d'une plate-forme d'exercices communs précisés en début de semestre.

Les étudiants sont répartis en groupes de projet (variables en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25-30 étudiants par groupe ainsi qu'en travaux dirigés de sciences hu-

maines. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres. Il est encore l'occasion d'exercices de projet thématiques, de durée et d'importance variable, circonscrits à des approches particulières intégrant des degrés croissants de contraintes axés sur la cohérence globale de la démarche et la pertinence du sens dans un contexte avéré, mais qui n'ont pas comme en second cycle l'ambition de parvenir à des projets totalement aboutis. Régulièrement, des rencontres entre les différents groupes de projet sont organisées afin de permettre des échanges et des confrontations entre les différentes approches. Elles se concluent par une exposition collective des travaux des étudiants. Des jurys d'évaluation semestrielle peuvent faire appel à des enseignants supplémentaires, en particuliers d'autres enseignements d'initiation, ou même des personnalités extérieures ayant des expériences d'enseignement confirmées.

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Ce stage, d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), vaut 3 crédits ECTS et se situe de façon privilégiée dans le domaine du « faire » et de la réalisation d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs. Il offre à l'étudiant l'occasion de la découverte et de l'étude d'un moment particulier (celui où l'idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d'oeuvre et entrepreneur ou artisan. Le stage « ouvrier » place l'étudiant au coeur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Le stage peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d'un projet, à l'exclusion du maître d'oeuvre de celui-ci. Sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11 sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

L.3.6 PROJET D'ARCHITECTURE

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD	PRJT					
L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	16			112	112	7	112	0,70	14
	Théories de l'architecture et de la ville (morphologie architecturale et urbaine)	14	17,5			17,5	1,25	17,5	0,15	
	Géographie	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Total L.3.6		31,5	14	112	157,5	10,25	143,5	1	

OBJECTIFS

L'apprentissage du projet sollicite la connaissance de ses composantes techniques, les moyens de compréhension et de représentation de l'édifice, de son contexte et de son territoire. Il fait appel aux références historiques, culturelles et philosophiques développées dans l'enseignement de théories de l'architecture et de la ville. La démarche des sciences humaines décline l'approche géographique autour du concept de territoire.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3 L.3.6 – PA
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

*P. GERME, Y. ROUBY, J-M. COGET, P. DE BECK, O. CHASLIN,
D. AFANASSIEF, P. CREMONINI, E. ROPARS, F. FAUCONNET,
M. MEISTER, P. CHAVANES, K. NOUSIAINEN*

OBJECTIFS	En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités. Ils devront parfaitement maîtriser les outils de représentation et de vérification des qualités spatiales. Le dessin à la main et la maîtrise des coupes et perspectives frontales est un des objectifs de l'année.
CONTENU	Contenus communs aux différents groupes : Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail. Les sujets de ce premier semestre portent sur le thème 'habiter'.
TRAVAUX REQUIS	Organisation commune : Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.
ÉVALUATION	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices. 2 jurys sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.

S3 L.3.6 – PA01
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

PATRICK GERME, S. SABAU

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
CONTENU	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
TRAVAUX REQUIS	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
ÉVALUATION	Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA02
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

P. DE BECK, B. BANCEL

OBJECTIFS	«Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous déborderez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont : le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site; la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière; la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde; la plastique, modelage qui procède de la physique des corps. L'atelier tentera d'explorer ces moyens.
CONTENU	Un petit équipement (de type piscine publique, haras, centre nautique...) à implanter dans un paysage. Un site dans lequel les étudiants choisissent un lieu propice. L'enjeu est de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines. L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet. L'atelier est ponctué par des exposés consacrés à l'élaboration par Le Corbusier de son langage architectural. Ceci pour illustrer, très concrètement, des questions rencontrées en séance et amorcer une réflexion sur les moyens du projet. Deux présentations intermédiaires engagent les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.
TRAVAUX REQUIS	L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.
ÉVALUATION	En séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation, Présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins,

S3 L.3.6 – PA03 APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

P. CHAVANES, R. SALAZAR

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

OBJECTIFS	<p>Entre les premiers apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.</p> <p>Au travers des thématiques « habiter » et « équiper » retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.</p> <p>L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.</p> <p>Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.</p>
CONTENU	<p>Autour du programme du logement, la problématique pédagogique commune à plusieurs groupes de projet se propose d'appréhender successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice logement » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur, l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle.</p> <p>Partant de l'espace domestique du logement vers l'immeuble comme structure complexe puis vers la ville, ce travail décomposé en quatre séquences permet à l'étudiant d'expérimenter la richesse et la complexité d'une organisation qui unie le logement à la ville dans le jeu d'un emboîtement d'échelles successives intégrant les logiques d'usages. Cette découverte successive des échelles, et cet aller et retour entre l'espace domestique et le tissu urbain, est l'occasion d'explorer successivement quelques notions fondamentales comme l'orientation, la distribution ou la mitoyenneté.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.</p>
ÉVALUATION	<p>Projets + Analyses + Exposés Contrôle continu : 20 % + Jurys spécifiques de fin d'exercices : 80%</p>

S3 L.3.6 – PA04
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

E. ROPARS, P. CHABARD

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

S3 L.3.6 – PA05
 APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,70
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

OBJECTIFS	<p>L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.</p> <p>Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.</p> <p>Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes.</p>
CONTENU	<p>Loin de toute approche dogmatique, dans le respect des différences, cet enseignement permet l'acquisition d'une méthode, d'une autonomie dans la conduite du projet.</p> <p>Les thèmes abordés, permettront d'homogénéiser les acquis et à chacun d'aboutir une démarche cohérente en fin de seconde année.</p> <p>Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions. Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.</p> <p>Les points communs de tous les exercices seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Prise en compte de la demande et du contexte . Analyser, interpréter et restituer . Recherche de références et l'analyse critique . Argumenter et communiquer <p>Différents thèmes complémentaires seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fonction-usage- dimensionnement . Déplacements - enchaînements spatiaux . Ambiances - matières . Rapport intérieur extérieur . Rapport plein vide . Orientation-lumière . Distribuer -assembler . Géométrie - structure . Données environnementales. <p>Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.</p> <p>Exercices individuels et collectifs, échelle domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements.</p> <p>Exposés adaptés aux exercices, visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.</p> <p>Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.</p> <p>Documents :Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

La progressivité d'exercices sur le thème de « l'habiter » durant les deux semestres permettra de passer de l'individuel au collectif de fonctions et contextes simples à une dimension collective dans un contexte plus urbain et d'aborder différentes échelles.

Le matin permet les apports théoriques et la présentation d'exposés en relation avec l'exercice.

L'après midi est le temps du projet et des corrections individuelles ou collectives à partir de présentations hebdomadaires.

Présentations orales, texte, représentations graphiques, maquettes sont demandés.

**BIBLIO-
GRAPHIE**

Peter Zumthor : Penser l'architecture / Atmosphère.

Le Corbusier : Vers une architecture.

L'apprentissage du regard: Cours de Dominique Spineta : Brigitte Donnadiou.

S3 L.3.6 – PA06
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

J-M. COGET, S. WANG

OBJECTIFS	<p>L'objectif est d'aider l'étudiant à élaborer sa démarche personnelle de conception de l'espace habité puis de lui apprendre à continuer à l'enrichir en y intégrant des contraintes, des ambitions et des ressources de plus en plus nombreuses :</p> <ul style="list-style-type: none">- diversité des qualités attribuées aux espaces, aux atmosphères et aux ambiances...- complexité des rapports à l'espace : modes de perception, d'appropriation, de cheminements...- richesse des choix de matières, des composants, d'équipements...
CONTENU	<p>Notre démarche pédagogique prend appui sur l'expression par chaque étudiant de son expérience vécue de l'habitat. Ces impressions personnelles seront confrontées entre elles et situées chacune dans sa sphère socioculturelle, géo-climatique, etc. Cette distanciation constituera la première étape d'élaboration d'une démarche de conception de l'espace habité :</p> <ul style="list-style-type: none">- fondée sur la sensibilité personnelle et ses diverses formes d'expression- et nourrie d'une étude attentive de la diversité des modes d'habiter et la très grande diversité des exigences de la conception de l'espace habité. <p>Puis, au fil de courts exposés thématiques, de visites de sites ciblées et dans la pratique des exercices communs de projet, cette démarche personnelle de conception sera examinée et enrichie au regard des principaux enjeux de la conception architecturale :</p> <ul style="list-style-type: none">- étude des fonctions et diversité des usages,- intégration du contexte géo-climatique,- analyse du paysage urbain, des cheminements et circulations externes et internes et des diverses transitions du public à l'intime,- études de la diversité des perceptions ressenties et des qualités attribuées aux espaces, aux atmosphères et aux ambiances,- le rapport à l'espace du corps : enfant, adulte, personne âgée ou handicapée...- les choix des matières, des matériaux et des équipements, l'adaptation aux usages, la maîtrise des ambiances, la durabilité, les coûts environnementaux...- les cadres juridiques et réglementaires...- etc. <p>Les exposés pédagogiques et les visites de sites, organisés le lundi matin, accompagnent l'étudiant dans sa démarche individuelle d'élaboration, par la pratique – le lundi après-midi – d'exposés personnels, de débats thématiques et de présentation de l'avancement des exercices de projet, d'une méthode de conception de l'espace habité à de échelles de plus en plus grandes.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>La présence est obligatoire Voir le mode d'évaluation</p>
ÉVALUATION	<p>Pour chaque projet, l'évaluation prendra en compte : les textes d'intentions. l'analyse architecturale, le carnet de croquis, les représentations en perspectives, les projections, élévations de façades, coupes... les maquettes d'études et la maquettes finales, les présentations écrites et orales. Présence obligatoire.</p>

S3 L.3.6 – PA07
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GRUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

K. NOUSIAINEM, C. GILBERT DE CAUWER

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	La structure du programme pédagogique est partagée avec l'ensemble des enseignants de deuxième année. Le premier semestre est ainsi consacré à la question de l'habiter. Afin de faciliter l'appropriation des contenus, sont proposées différentes temporalités d'exercices de projet, une conduite de projet collective et individuelle et l'exploration de différentes échelles de manipulation de l'architecture.
CONTENU	<p>Au fil du semestre, le programme pédagogique met en place trois exercices de projet. Le semestre est partagé en trois temps 5, 2 et 9 semaines. Le premier exercice est un tout petit édifice à placer dans une parcelle théorique. Cet exercice permet d'appréhender simultanément des questions liées au dimensionnement, à l'éclairage et à l'articulation d'espaces intérieurs entre eux et avec un espace extérieur. Il donne également l'occasion de s'arrêter sur des méthodes de représentation. L'exercice qui fait suite porte sur la conception d'un petit immeuble situé sur une parcelle parisien. Cet exercice est combiné à l'analyse d'un corpus d'exemples de logements dans le cadre d'un TD partagé avec des enseignants du champ HCA et ATR. Le développement du projet est divisé en deux temps : l'étudiant conçoit d'abord un logement dit « idéal ». Ce logement sera, dans un deuxième temps, modifié en prenant en compte les emboîtements possibles de logements, ainsi que les modes de distribution de l'immeuble et les contraintes de dimensionnement de la parcelle. L'exercice conduit à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle.</p> <p>Les cours sont dispensés en Français mais les présentations, corrections, traductions et explications en anglais sont possible.</p>
ÉVALUATION	L'enseignement combine des exercices de projets, des visites et des analyses de réalisations significatives, ainsi que des séances de tutorat centrées sur les techniques de mise en forme requises pour la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles. La participation aux portes ouvertes de l'école contribue à valoriser la démarche des étudiants et à les rendre plus attentifs à la réalisation de leurs documents. Un dossier pdf de synthèse des travaux est demandé en fin d'exercice.
ÉVALUATION	Contrôle continu et jurys croisés de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA08
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

O. CHASLIN, D. GABBARDO

OBJECTIFS	Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.
CONTENU	<p>Le projet est approché comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement : Le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc.- L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes généraux qui peuvent y être associés. Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet. Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétée d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires. <p>Premier semestre : du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court).2. Une résidence pour étudiants (projet long).
TRAVAUX REQUIS	La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est approchée conjointement avec l'enseignement de géographie.
ÉVALUATION	Contrôle continu : 100%.

S3 L.3.6 – PA09
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

D. AFANASSIEF, L. LESAGE

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	<p>La deuxième année est une année charnière, tout est encore ouvert pour l'étudiant dans la constitution de son propre univers de références. Cette année doit permettre à partir des thématiques/programmes: habiter et équiper la ville:</p> <ul style="list-style-type: none">-De poursuivre le travail d'analyse architecturale-D'apprendre à manipuler et à formaliser des espaces dans un site-De comprendre la notion de typologie-De se confronter à des programmes simples qui articulent plusieurs échelles d'espaces-De proposer des solutions constructives et avoir une approche des matériaux
CONTENU	<p>Le premier semestre a pour thème habiter la ville. Il est divisé en trois exercices.</p> <ul style="list-style-type: none">-Un projet court : un logement idéal, sur la base d'une forme géométrique simple. Proposition de typologie et d'assemblages horizontal ou vertical. Articulation entre la notion de typologie et de la constitution d'un assemblage-Un exercice d'analyse architecturale sur la base d'un corpus de logements. Le travail d'analyse est mené conjointement avec le projet long, il fait partie du projet.-Un projet long : Sur un site en ville, constitution d'une pièce urbaine abritant une quinzaine de logements et un espace public.
TRAVAUX REQUIS	<p>Cours thématiques, visites de sites et bâtiments, exposés d'étudiants, affichages hebdomadaires, corrections individuelles et en groupe.</p> <p>Chaque semaine les étudiants reçoivent un «menu» qui résume le travail réalisé, précise le rendu pour la semaine suivante, indique des conférences, ouvrages, bâtiments, sites internet en lien avec la problématique du projet.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu, rendus et corrections hebdomadaires. Tenue d'un carnet de croquis tout au long de l'année. Jurys intermédiaires et jurys finaux.</p>

S3 L.3.6 – PA10
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

P. CRÉMONINI, E. VEIT

OBJECTIFS	<p>Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.</p> <p>Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.</p> <p>A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.</p>
CONTENU	<p>L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.</p> <p>Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain. <p>NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.:</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.</p> <p>Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.</p> <p>La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.</p> <p>Travaux demandés :</p> <ul style="list-style-type: none">- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

S3 L.3.6 – PA11
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

Y. ROUBY, J-M. LALO

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
CONTENU	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.
ÉVALUATION	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA12
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

GROUPE DE
PROJET

Coefficient de pondération : 0,70
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112
Semaine : 7
Travail personnel : 112

L. MEISTER, O. GUYNOT DE BOISMENU

OBJECTIFS	L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.
CONTENU	<p>L'année est articulée par 2 thématiques: habiter et équiper la ville.</p> <p>Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain. <p>NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.</p> <p>L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.</p> <p>Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilata-tions spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures,...</p> <p>Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel,... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.</p> <p>Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.</p>
TRAVAUX REQUIS	Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,...
ÉVALUATION	Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

S3 L.3.6 – TH01
MORPHOLOGIE ARCHITECTURALE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Heures CM 17,5

P. GERME

OBJECTIFS	Cet enseignement déplace la question de la théorie et des doctrines de l'architecture vers les oeuvres elles-mêmes. Ce que nous appelons morphologie architecturale relève de l'analyse de l'observation et du découpage propre à chaque oeuvre étudiée. Ce n'est donc pas un enseignement «pour le projet » mais qui l'accompagne, quand bien même ce qui est observé est objet de projet ou participe d'un savoir de l'architecture nécessaire à une pratique lucide savante et raisonnée de projet
CONTENU	<p>La morphologie apprend à reconnaître, à décrire, à décomposer les « objets architecturaux », à caractériser les « figures architecturales » à en déterminer les «schémas». Elle en propose une représentation systématisée. C'est une analyse comparée support d'une interprétation critique qu'il s'y trouve « un espace de représentation », un archétype structurel, ou une figure contextuelle.</p> <p>Le cours ajoute à cette visée synchronique, une approche généalogique et génétique de l'observation des oeuvres et des idées d'architecture (typologies, figures, doctrines), non pas une histoire de l'architecture mais une approche de son objet.</p> <p>Il couvre trois domaines : une explication des techniques des savoirs des théories et des points de vue qui s'énoncent dans les figures observées ; une observation à caractère global des systèmes et des structures (figures et compositions), qui sont présentés définis et recensés ; une observation à caractère phénoménologique de la figuration architecturale explicitant le sens des oeuvres et articulant espaces construction géographie et usages.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Le cours s'articule en deux parties imbriquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La première partie présente successivement les notions de la morphologie et de l'analyse architecturale et tend à en fixer un vocabulaire (figuration et figures ; articulations et structure ; qualités et tectoniques ; compositions et combinaisons). - La deuxième partie présente les principaux types formels de l'architecture du XXème siècle. Ces séances monographiques développent une analyse comparée minutieuse et approfondie d'un petit nombre de bâtiments exemplaires des problématiques identifiées dans le corpus du cours. <p>Le corpus disponible auprès de l'enseignant est celui des architectures savantes et de projets, qui ont pour pivot le « Mouvement Moderne », ses prémisses et sa critique.</p> <p>Langue du cours et de communication; français</p>
ÉVALUATION	Devoirs sur table, « dictée de plan » et analyse comparée d'oeuvres prises dans le corpus

S3 L.3.6 – GO GÉOGRAPHIE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Heures CM 14
Heures TD 14

C. ZAHARIA, J-C. BLESIOUS, C. ROZENHOLC

OBJECTIFS	Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et territoriales, notamment urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles
CONTENU	<p>Les rapports entre l'homme et les territoires sont au coeur des préoccupations des sociétés humaines et montrent comment la Géographie constitue une des clés de compréhension du monde contemporain. Cet enseignement développera une approche conceptuelle ainsi que des méthodes d'investigation et la maîtrise des outils d'analyse communément mis en oeuvre. L'ensemble des groupes abordera une introduction sur l'histoire et les concepts fondamentaux de la géographie, quelques principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des structures spatiales à différentes échelles, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs des territoires. Un enseignement thématique plus spécifique sera proposé dans chaque groupe. Ces approches géographiques visent à permettre de mieux aborder la pratique architecturale, l'analyse des contraintes et des potentialités d'un milieu, d'un territoire, de sensibiliser à la question du paysage et de s'initier à la problématique du développement durable.</p> <p>L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none">1 - Un enseignement théorique en 4 sous-groupes ayant chacun une thématique propre :2 - Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. Il complète les cours par une approche concrète du terrain, la rencontre des responsables locaux et le recueil de données. Une initiation aux méthodes et outils du géographe sera dispensée ainsi que des notions de représentation de l'espace et du territoire. L'ensemble a comme ambition de permettre l'analyse d'un territoire et d'en rendre compte par une synthèse graphique.
TRAVAUX REQUIS	<p>L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none">1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier qui, avec la présence et la participation au cours, compte pour 50% de la note.2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Il donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note.
ÉVALUATION	<ol style="list-style-type: none">1 - Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles) + Assiduité et participation au cours (50%)2 - Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).

OBJECTIFS	Il s'agit ici d'initier les étudiants à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront plus particulièrement étudiés dans ce cours : la géographie des risques et la place de l'architecte dans la prise en compte de ces risques pour l'implantation des établissements humains.
CONTENU	<p>Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil de compréhension et d'analyse des territoires, et les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.</p> <p>Un enseignement plus spécifique portera sur la question des risques, qui entretiennent un lien privilégié avec la plupart des espaces où se sont établis les hommes et leurs constructions. Nous verrons à quel point il est important de prendre en compte les risques dans les pratiques architecturales et urbaines. Comment créer des habitations pouvant faire face à un séisme, une inondation ? Comment rendre les ouvrages résilients, c'est à dire capables non pas forcément de résister, mais de surmonter un choc et de retrouver un état d'équilibre ? L'architecte peut-il être responsable en cas de sinistre ? Nous montrerons par ailleurs que la manière dont un bâtiment a été conçu peut jouer un rôle en cas de sinistre, pour permettre, selon le contexte, la sauvegarde, la mise à l'abri ou bien l'évacuation des individus.</p> <p>L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Un enseignement en salle, sous forme de cours. 2) Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. cf présentation générale du cours de géographie.
TRAVAUX REQUIS	Tenue d'un carnet de cours et assiduité, lectures critiques d'articles, exercice de description géographique d'un lieu dans ses différentes composantes physique, paysagère et sociale. Le cours s'accompagne d'un voyage de terrain faisant l'objet d'un travail personnel spécifique.
ÉVALUATION	Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

OBJECTIFS	Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques contemporaines. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales et territoriales notamment urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles. Une approche plus spécifique sur la géographie de l'environnement sera développée dans ce cours.
CONTENU	<p>Enseignements communs à tous les groupes : une introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie, les principes clés de géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des structures spatiales à différentes échelles, les grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains.</p> <p>Une approche plus spécifique sur la géographie de l'environnement sera développée dans ce cours.</p> <p>L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :</p> <p>1) Un enseignement en salle, sous forme de cours.</p> <p>2) Un voyage obligatoire parmi les 4 voyages proposés. cf présentation générale du cours de géographie.</p> <p>1/ Réalisation de deux exercices à différentes échelles parmi les trois suivants, précisés en début de semestre : description analytique d'un lieu ; transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne ; lectures critiques d'articles + Assiduité et participation au cours (50%)</p> <p>2/ Elaboration d'un travail personnel lié au voyage de terrain (50%).</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu (50%) et élaboration d'un travail personnel à l'issue du voyage de terrain (50%).

S3 L.3.6 – GO03
GÉOGRAPHIE

C. ZAHARIA, A. DA LAGE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,15
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 14
 Heures TD 14

OBJECTIFS	Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, une connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.
CONTENU	Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie ; les principes clés de la géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des territoires, les principes de formation d'un territoire et leurs grands modes d'organisation politiques et administratifs contemporains. Un enseignement plus spécifique portera sur la question des lieux et du paysage. L'ensemble permettra d'articuler 4 dimensions communes à l'architecture et à la géographie : le milieu et environnement, le territoire, le lieu, le paysage, et de complexifier l'analyse des sites d'implantation de projets architecturaux, urbains, de paysage. Chaque étudiant réalisera obligatoirement un des 4 voyages de terrain qui seront proposés, afin de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles
TRAVAUX REQUIS	L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires : 1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier qui, avec la présence et la participation au cours, compte pour 50% de la note. 2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Il donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note.
ÉVALUATION	1 - Réalisation de deux exercices à différentes échelles : description analytique d'un lieu ; analyse et transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne + Assiduité et participation au cours (50%) 2 - Elaboration d'un travail spécifique lié au voyage de terrain (50%).

S3 L.3.6 – G004
GÉOGRAPHIE

C. ZAHARIA, D. COUILLARD

OBLIGATOIRE

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Heures CM 14
Heures TD 14

OBJECTIFS	Initiation à quelques unes des dimensions de cette « écriture de la terre » qu'est la géographie : par la pratique de l'observation, de la description et de l'analyse de lieux et de territoires de différentes dimensions, cet enseignement exerce les étudiants à porter un regard plus précis, plus aiguisé, mais aussi plus critique sur ce qui les entoure. Ils acquièrent un vocabulaire de description des lieux et des territoires, une connaissance des processus et des dynamiques à l'oeuvre dans leur constitution et dans leur transformation, une capacité à utiliser certains outils spécifiques de la géographie telles que la carte et la photographie aérienne ; une capacité d'analyse d'un territoire et de sa restitution tant par l'écriture que par une synthèse graphique.
CONTENU	Enseignements communs à tous les groupes : introduction sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie ; les principes clés de la géographie physique et humaine, la cartographie comme outil d'analyse et de compréhension des territoires, les principes de formation d'un territoire et leurs grands modes d'organisation politique et administratif contemporains. Un enseignement plus spécifique portera sur la question des lieux et du paysage. L'ensemble permettra d'articuler 4 dimensions communes à l'architecture et à la géographie : le milieu et environnement, le territoire, le lieu, le paysage. Chaque étudiant réalisera obligatoirement un des 4 voyages de terrain qui seront proposés, afin de mettre en pratique quelques unes des connaissances abordées en cours, mais aussi de se confronter à la complexité des situations géographiques, des problématiques territoriales et du raisonnement à plusieurs échelles.
TRAVAUX REQUIS	L'enseignement de géographie se déroule donc en 2 phases complémentaires : 1/ Les cours, tels que présentés ci-dessus, sont dispensés dans 4 groupes. Ils donnent lieu à la réalisation d'un dossier qui, avec la présence et la participation au cours, compte pour 50% de la note. 2/ Un voyage d'études obligatoire, dont la durée est soit de 3 jours sur un terrain hors de l'agglomération parisienne, soit d'une journée en région Ile de France réservée en priorité aux salariés. Il donne lieu à un travail spécifique dont les modalités seront présentées lors de chacun des voyages. Il compte pour 50% de la note.
ÉVALUATION	1 - Réalisation de deux exercices à différentes échelles : description analytique d'un lieu ; analyse et transcription graphique de la dynamique spatiale d'une ville moyenne + Assiduité et participation au cours (50%) 2 - Elaboration d'un travail spécifique lié au voyage de terrain (50%).

L.3.7
CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION

7 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.3.7	Structure 1	14	21	9	39	2	21	0,30	7
	Ambiances 1	14	21	9	30	2	21	0,30	
	Géométrie des projections	14		49	49	3,5	42	0,40	
	Total L.3.7		42	67	109	7,5	84	1	

SEMESTRE 3

OBJECTIFS | Les enseignements mettent l'accent sur l'importance de la matière dans la construction, la connaissance des matériaux utilisés dans le bâtiment. et permettent d'acquérir les bases de calcul nécessaires aux dimensionnements des prescriptions techniques, dans le respect de leur cadre réglementaire. L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3 L.3.7 ST STRUCTURE

S. EBODE, M. LEYRAL

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,30
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
CM 21
TD 9

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif d'aborder les bases de la statique à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.
CONTENU	Co1 : Introduction des structures Co2 : Forces Co3 : Equivalence des systemes Co4 : Notion d'équilibre Co5 : Sollicitations de l'édifice Co6 : Organe de liaison Co7 : les poteaux Co8 : Systèmes réticulés Co9 : Contreventement C10 : Câbles C11 : Arcs et voutes C12 : Synthèse C13 : examen blanc
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines.
ÉVALUATION	Examen final : 50% - TD : 25% - Présentation du cahier de note: 25%

S3 L.3.7 AM AMBIANCE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,30
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 CM 21
 TD 9

S. BALEZ

TD : S. BOUCHAUD, M. HABES BOUTABBA, A-L. HERRY,
 M. LE BOURHIS, L. SAULNIER

OBJECTIFS	<p>Avoir une première approche des outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. De fait, la création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu.</p> <p>Il s'agit de pouvoir anticiper ces modifications, non seulement imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts en matière de gestion du bâti : usages individuels et collectifs, impacts environnementaux...</p>
CONTENU	<p>La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enjeux environnementaux (à l'échelle de l'Homme sur Terre : ses impacts) _ enjeux « ambiants » (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu) <p>Il s'agira dans un premier temps de définir à la fois la notion d'ambiance, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers l'impératif du développement durable, à travers l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement et une première approche de la régulation des ambiances thermiques et sonores.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 % - Examen final : 67 %</p>

S3 L.3.7 GP GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,40
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 TD 49
 Travail personnel : 42

N. HANNACHI-BELKADI, A. DOULET, A. DE BOISSIEU,
 P. DEL PEZZO, P. GIRARD, N. LESTRINGUEZ

OBJECTIFS	<p>Un objectif général est de développer une faculté d'interprétation, d'analyse et de restitution (savoir lire) en complément à un savoir faire pour produire des projections (savoir écrire) dans le cadre d'une initiation à la modélisation 3D poursuivie dans le cycle de Licence. Objectifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le caractère général des projections centrales ou parallèles dans leurs diverses manifestations (dessins, croquis, photos, images informatiques). - Maîtriser les outils théoriques et pratiques de réalisation des projections planes. - Réciproquement, analyser les modes de représentation 2D par leurs propriétés et leurs liens. - Connaître la typologie, les propriétés, les modes de génération des surfaces. - Analyser ou rechercher des formes en géométrie dynamique. - Modéliser en 3D ces surfaces en architecture, par l'utilisation de modeleurs en maîtrisant les mécanismes de génération.
CONTENU	<p>GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS</p> <p>Propriétés des projections : Synthèse et généralisation des connaissances acquises en première année, définitions et contexte d'utilisation des projections centrales (Perspective, ombre à source lumineuse ponctuelle) et parallèles (axonométrie, géométrie descriptive, ombre à rayons lumineux parallèles), comportement des propriétés d'incidences, de rapport des distances, de parallélisme et d'orthogonalité selon que l'on se trouve dans un contexte projectif, affiné ou métrique.</p> <p>PERSPECTIVE</p> <p>Tracés projectifs : Propriétés d'incidence, intersection de 3 plans, plans auxiliaires.</p> <p>Tracés en perspective : Constructions avec plan de projection vertical ou incliné.</p> <p>Analyse d'images et restitution : Vérification de cohérence et hypothèses sur l'objet, propriétés liées à la projection d'angles droits.</p> <p>AXONOMÉTRIE</p> <p>Description des différents types d'axonométrie (orthogonale ou oblique) et leurs propriétés, relation entre axonométrie et géométrie descriptive, axonométrie et perspective, constructions.</p> <p>MORPHOLOGIE</p> <p>Typologie des surfaces par leurs propriétés et leurs modes de génération : Notion de courbure d'une surface, surfaces réglées, développables, de révolution, de translation, surfaces minimales, surfaces générées par l'informatique (surfaces de Bezier, NURBS).</p> <p>Expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique : représentation de surfaces en fonction de leur mode de génération, caractérisation des propriétés des surfaces par leur intersection avec des plans.</p> <p>MODÉLISATION</p> <p>Recherche de formes architecturales par variations des paramètres des surfaces, reconstruction de surfaces réglées à partir d'exemples architecturaux.</p> <p>Modélisation des surfaces : Identification des fonctionnalités permettant de générer les surfaces, applications architecturales, reconstruction d'exemples explorés en géométrie dynamique et d'autres types.</p>
ÉVALUATION	<p>Rendus à chaque séance des exercices sous forme de fichiers informatiques.</p> <p>Contrôle continu : 50%, Examens partiels : 50%.</p>

L.3.8 HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

5 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef	ECTS
			Cours Magistraux					
L.3.8	Histoire et théorie de l'architecture	14	21	21	1,5	21	0,35	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	21	1,5	28	0,35	
	Philosophie	14	17,5	17,5	1,25	17,5	0,30	
	Total L.3.8		59,5	59,5	4,25	59,5	1	

OBJECTIFS | La démarche historique présente les bases de la théorie et pratique du principe d'imitation en architecture dans le cadre de la tradition classique, de la culture de l'humanisme et de la Renaissance. La démarche des sciences humaines décline l'approche sociologique, anthropologique autour des notions de «configuration socio-spatiale», de «lieux» et «division sociale de l'espace» et la philosophie.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3 L.3.8 HA01

**HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE
FIGURES D'ARCHITECTES DE LA RENAISSANCE
AUX LUMIÈRES**

OBLIGATOIRE

Coefficient de pondération : 0,35

Nombre de semaine : 14

Modalité pédagogique : CM

Heures CM 21

Travail personnel : 21

S. DESCAT

OBJECTIFS Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants à l'histoire de l'architecture européenne du XVe siècle au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecte s'est défini pendant l'Italie du Quattrocento puis comment la profession a évolué jusqu'aux débuts de la révolution industrielle, notamment en France et en Angleterre, moment où l'on peut situer les prémices d'une pratique véritablement moderne du projet, conduisant à la conception actuelle du métier d'architecte.

CONTENU Le cours se fonde sur l'analyse d'une série de « figures » d'architectes (théoriciens, praticiens, poètes, ingénieurs, entrepreneurs etc...) reconnus par l'histoire, de Filippo Brunelleschi à Claude-Nicolas Ledoux. A travers leurs différentes carrières sont détaillées certaines de leurs œuvres considérées comme les plus significatives. Ces études de cas doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice dans toute sa complexité, des intentions de départ à sa réalisation matérielle, jusqu'à, le cas échéant, ses résonances dans des périodes plus récentes de l'histoire.

ÉVALUATION Examen final écrit : 100 %

ÉVALUATION Examen final écrit : 100 %

S3 L.3.8 SH01
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DE
LA VILLE 1

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Heures CM 21
HeuresTD 7

A. DE BIASE

OBJECTIFS	Les objectifs de ce cours sont ceux d'appréhender qu'est-une approche anthropologique et en comprendre les relations avec le processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.
CONTENU	<p>Il s'agira, dans les cours de deux semestres, de comprendre comment la transformation de la ville est un enjeu anthropologique et par quelles thématiques pouvoir l'approcher. En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter à travers des exemples concrets en quoi l'anthropologie nourrie la réflexion projectuelle. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (événement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) cette anthropologie cherche de construire, mettre à l'oeuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.</p> <p>Par la suite, pour mettre à l'épreuve cette partie plus générale, il sera proposé en 1er semestre une lecture anthropologique de Paris à travers la tension « DEDANS-DEHORS », proposée non comme polarité mais comme relation. Nous pourrons ainsi explorer sa valeur (symbolique et concrète), ses significations et ses production spatiales, qui racontent beaucoup de la construction dans l'imaginaire mais aussi dans l'espace et le temps de la métropole parisienne.</p>
TRAVAUX REQUIS	Cours magistraux et de méthodologie
ÉVALUATION	Contrôle continu et examen final

S3 L.3.8 SH02
SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES

J-M. CHANTEUX

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Heures CM 21
HeuresTD 7

OBJECTIFS	Poursuivre la familiarisation des étudiants aux Sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans les apports de celles-ci à la compréhension et à l'analyse du champ de l'architecture et de la ville. Développer leurs capacités à manier textes et méthodes pour produire quelques réflexions écrites.
CONTENU	<p>Le cours s'articule autour de quatre thématiques à travers lesquelles des théories, des ouvrages et des auteurs sont présentés :</p> <p>1- Le langage (parlé, écrit, images) comme fait culturel et fait social ; analyse des discours et des images ;</p> <p>2- Sociologie urbaine, la ville mosaïque, les processus d'intégration, les mobilités spatiales, professionnelles et sociales, les acteurs de la ville et leurs interactions (consultation, concertation, participation, gouvernance), leur autonomie respective et ses limites, phénomène de réification ;</p> <p>3- Sociologie de l'art, consommation et production culturelle, permanence et rupture à travers deux moments forts : éclectisme / modernité (1900), modernité des trente glorieuses /post modernité (1980);</p> <p>4- Sociologie des sciences et techniques (âge de la fonte, du ciment, de l'acier, du béton armé). L'ensemble du cours est traversé par un questionnement sur les métiers et les professions (architecte, ingénieur, maître d'ouvrage, entrepreneur).</p>
TRAVAUX REQUIS	Cours magistral et travail personnel de 3 exercices (dossier de presse, fiche de lecture, entretien) qui débouche sur la rédaction d'un article de synthèse sur un thème personnel lié à l'espace.
ÉVALUATION	Rendu d'un travail personnel en fin de semestre et partiel.

S3 L.3.8 SH03
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

E. AMOUGOU

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Heures CM 21
HeuresTD 7

OBJECTIFS	L'objectif de ce cours est principalement d'offrir aux étudiants une vue d'ensemble des principales thématiques dans la sociologie urbaine actuelle, en liant les débats contemporains aux débuts de la discipline.
CONTENU	Mots clés : histoire, histoire de l'art, histoire des villes, patrimoine, classicisme, Renaissance, Temps modernes, théorie, livres d'architecture.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral. Nature des travaux demandés : Assistance obligatoire, notes de lecture, dissertations.
ÉVALUATION	Notes de lecture et dissertations : 30% et examen final : 70%.

**S3 L.3.8 PH01
PHILOSOPHIE
L'ENJEU DE LA PERCEPTION SPATIALE**

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,30
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Heures CM 17,5

A. TUSCHER DOKIC

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	Susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiale.
CONTENU	À partir d'une lecture de textes anciens et contemporains, nous tenterons de dresser un panorama aussi complet que possible des théories scientifiques et philosophiques s'attachant à décrire la manière dont nous percevons l'espace environnant au moyen de différentes modalités sensorielles: vision (en particulier), toucher, audition, équilibre, etc. Des thèmes sélectionnés de philosophie de l'esprit, comme l'existence des représentations mentales, la relation entre voir et savoir (perception et conception), la question de Molyneux (rapport vision et toucher), le problème des qualia (couleur, spectre inversé) ou le rôle de l'imagerie dans la pensée, seront mis en relation avec les principales théories de la perception visuelle. Ces différentes théories seront présentées et les récentes hypothèses sensori-motrices - lesquelles font la part belle à la notion d'une perception visuelle entièrement basée sur l'activité corporelle du sujet percevant - seront particulièrement examinées dans le cadre de l'expérience architecturale. Cours dispensé en français (autre langue de communication: anglais)
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé en français sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire. Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.
ÉVALUATION	Contrôle continu (présence): 25%, travail personnel: 75%.

S3 L.3.8 PH02
PHILOSOPHIE
ESPACES ET TERRITOIRES DANS LA PHILOSOPHIE
CONTEMPORAINE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,30
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Heures CM 17,5

M. ANTONIOLI

OBJECTIFS	A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXème et XXIème siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.
CONTENU	la philosophie contemporaine a vu apparaître une multitude de concepts qui appartiennent au registre de l'espace (champ, territoire, terre, région, frontière, nomadisme et sédentarité, etc.) et qui ne sont ni exclusivement philosophiques ni seulement topologiques ou géographiques, jusqu'à faire émerger une nouvelle proximité entre le langage de l'espace et celui du concept. Nous étudierons l'émergence de ces questions d'espacement et les rencontres transversales qu'elles produisent entre la philosophie, l'architecture, l'urbanisme et les sciences sociales. L'enseignement de cette année sera plus particulièrement consacré à la pensée de Michel Foucault, à partir de la lecture d'articles et de textes de conférences (« Questions à Michel Foucault sur la géographie », Hérodote, n°1, janvier-mars 1976 ; « Des espaces autres », conférence prononcée au Cercle d'études architecturales en 1967 ; « Le corps utopique » et « Les hétérotopies », conférences de 1966), pour ensuite aborder l'analyse du Panoptique et de la société disciplinaire dans Surveiller et punir (1975) et le passage de la discipline à la sécurité, dans son rapport au territoire, dans Sécurité, territoire, population (Cours au Collège de France de 1977-1978). Nous interrogerons notamment l'actualité et l'intérêt de la notion d' « hétérotopie » pour les pratiques architecturales et urbaines d'aujourd'hui. Langue du cours et de communication: français
TRAVAUX REQUIS	14 cours d'une heure et demie. Enseignement dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire langue du cours et de communication: français
ÉVALUATION	En fin de semestre, un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées sera demandé (les modalités seront précisées au début du semestre). Contrôle continu (présence) : 25% Travail personnel : 75%

L.3.9

4 ECTS

EXPRESSION PLASTIQUE ET OPTION THÉMATIQUE

INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail perso	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.3.9	Perception et langage plastique	14		49	49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique (semaine)	1	7	28	35		5	0,25	
	Total L.3.9		7	77	84	3,5	19	1	

OBJECTIFS | La formation plastique diversifie les pratiques, les modes d'expressions multi-médias et concourt à développer les facultés perceptives et critiques du rapport du corps à l'espace. L'unité comprend une option thématique dont les contenus favorisent la transversalité entre l'art contemporain, la technique et la culture du projet architectural et urbain.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S3 L.3.9 PP
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

*C. GARRIER, M. DESSARDO, L. DELARUE, B. SEGERS,
J. JULIEN, B. DEBOMBOURG (2 GROUPES), V. JOUVE,
C. DENNEULIN (2 GROUPES), A. FREMY, M-J. HOFFNER*

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
CONTENU	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage , notion de lieu?) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
ÉVALUATION	Contrôle continu

S3 L.3.9 PP01
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

C. GARRIER

OBJECTIFS	Bien établir la distinction entre les différents types de graphismes et leurs fonctions respectives dans la conception et la représentation du projet : schéma, esquisses, croquis, dessin. -- Utiliser des modes d'expressions graphiques variés. -- Manipulation d'outils, de techniques, de supports et de formats les plus divers pour inculquer une certaine richesse au projet.
CONTENU	1 -- Exercices d'expression graphique en utilisant des outils et des supports variés (fusain, plumes, pin-ciaux, collages, sur papiers divers, carton... sur grands ou petits formats. 2 -- Exercices d'expression de couleurs et matières et articulation de ces différents éléments. 3 -- Croquis de modèle vivant, l'objectif n'est pas une initiation à l'anatomie. Le sujet est choisi pour la richesse de ses possibilités (multiplicité des poses, un corps dans un espace...) et pour les contraintes qu'il impose (durée des poses, cohérence forme/structure, échelle...). Il s'agit, à travers une multiplicité d'exercices courts (croquis de 1 à 10 minutes) de traiter le problème de la composition dans un espace, l'espace de la feuille, et d'aborder les problèmes liés au cadrage. Ce travail nécessitant de la concentration, dans un temps généralement très bref, permet d'aller à l'essentiel en recherchant la concision et la tension du geste, en variant les outils, les supports, les formats. Il s'agit chaque fois de trouver des réponses adaptées en termes de signes graphiques, de gestes, de position par rapport à la feuille et ainsi d'expérimenter de nombreuses façons de s'exprimer par le dessin. Le croquis d'après modèle vivant doit en outre s'attacher à apprendre à voir, à percevoir les rapports entre la structure et l'enveloppe : (construction, équilibre etc...). Enfin par des affichages d'ensemble en fin de séances, qui sont lieu de débat, de confrontation à des références, il sera possible de montrer que les problèmes posés ont des similitudes avec ceux que l'on retrouve dans le projet d'architecture ainsi que dans les autres formes d'art. 4 -- Visites d'expositions
ÉVALUATION	Dessins 100% continu

S3 L.3.9 PPO2
 PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
 LE DESSIN DU CORPS

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 HeuresTD 49

C. DENNEULIN

OBJECTIFS	L'objectif de ce cours de réapprendre à regarder : les objets, les espaces, les environnements, de manière attentive et précise. L'étudiant étudiera les proportions, les effets de lumière, les textures... à partir du réel. Le dessin sera pratiqué en atelier et en extérieur, avec une double approche : l'observation d'une part et la créativité dans un deuxième temps.
CONTENU	Des exercices très nombreux seront proposés aux étudiants pour leur permettre de progresser rapidement dans cette adéquation entre le sujet et sa représentation : dessiner de l'autre main, dessiner sans regarder son dessin, dessiner au sol, dessiner à la verticale... Parmi les techniques, nous étudierons : le fusain, l'encre de chine, les encres de couleurs, les aquarelles mais aussi la peinture acrylique... Les supports seront variés : papier fins, kraft, papiers de couleurs, cartons, plastiques, matériaux divers...L'accent est mis sur le travail de mise en page. L'étudiant doit penser l'espace de sa feuille afin de l'investir de son dessin. Aussi de très petits formats seront utilisés ainsi que de très grands. A la fin de chaque séance, tous les dessins seront affichés et regardés par l'ensemble des étudiants. Nous nous déplacerons dans les galeries de sculptures de musées parisiens : Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée Bourdelle, Centre Pompidou pour y étudier par le dessin l'histoire de la sculpture et ainsi des formes, des matériaux, et de leurs enjeux.
TRAVAUX REQUIS	Visite d'expositions Approche technique des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes. Exercices et rendu final
ÉVALUATION	Assiduité et progrès réalisés

S3 L.3.9 PPO3
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
DU CORPS

OBLIGATOIRE

Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

M. DESSARDO

OBJECTIFS	Dessin d'observation et perspective d'observation à main levée
CONTENU	Cours pratique et méthodique de dessin en grand format. Cours théorique et pratique de perspective d'observation. Croquis rapides souvent en extérieur. Dessins de paysages urbains et de vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales. Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin et d'une règle de perspective simple. Visite d'expositions. Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique par l'ensemble de ses dessins et des techniques proposées durant le cours.
TRAVAUX REQUIS	Atelier et cours pratiques de dessin d'observation durant un semestre.
ÉVALUATION	Évaluation continue et examen final Langue du cours : français et anglais sur demande Corrections quadrilingues : anglais, français, italien et espagnol

S3 L.3.9 PP04
 PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
 LE FUTUR

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 HeuresTD 49

B. DEBOMBOURG

OBJECTIFS	<p>Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir.</p> <p>L'enseignement propose à travers une étude des avants garde et de la pratique contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architectural, sociales, sociétales.</p> <p>Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à inscrire sa recherche dans l'avenir. Le but est d'arriver à développer des formes de représentations en 2D et 3D, autour d'une question centrale du futur. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.</p>
CONTENU	<p>L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.</p> <p>Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, et surtout d'imagination. L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50</p>

S3 L.3.9 PP05
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LA COULEUR ET LA MATIÈRE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

C. DENNEULIN

OBJECTIFS	La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible. La poésie viendra des jeux visuels et colorés que les étudiants sauront installer dans un espace donné. Ainsi, l'observation est primordiale, il s'agit d'échantillonner dans le réel un ensemble de couleurs que l'on va constituer en palette pour ensuite travailler des compositions tenant compte de l'espace. Par la suite, ce travail de composition fera l'objet d'une mise en volume qui sera installée in-situ.
CONTENU	Cours pratique et méthodique de dessin en grand format. Cours théorique et pratique de perspective d'observation. Croquis rapides souvent en extérieur. Dessins de paysages urbains et de vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales. Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin et d'une règle de perspective simple. Visite d'expositions. Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique par l'ensemble de ses dessins et des techniques proposées durant le cours.
TRAVAUX REQUIS	Visite d'expositions Approche technique des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes. Exercices et rendu final
ÉVALUATION	Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

S3 L.3.9 PP06
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
OBJETS CORPS ESPACE, EN DESSIN ET EN
VOLUME

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Heures TD 49T

L. DELARUE

OBJECTIFS	Explorer les relations entre le dessin et le volume, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace représenté, réel ou propice à la fiction.
CONTENU	<p>Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des volumes. Trois axes seront développés, qui engagent</p> <ul style="list-style-type: none"> - le corps, à travers des questions de gestes, d'actions et de constructions dans l'espace. - l'objet et l'espace à partir de textes et de dessins prélevés dans le paysage, de notes rapides' - la couleur par des exercices pratiques, et des applications en dessin et en volume à la gouache ou l'aquarelle, ou des matériaux colorés préexistants. <p>Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, ou devenir l'espace d'expérimentations qui renouvelle son propre regard sur son travail.</p>
TRAVAUX REQUIS	Contrôle continu : évaluations régulières des travaux, suivant le rythme des sujets. Qualité du travail, et de la présence au cours
ÉVALUATION	Contrôle continu : évaluations régulières des travaux, suivant le rythme des sujets. Qualité du travail, et de la présence au cours

S3 L.3.9 PP07
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
VOLUMES EN JEU ET JEUX DE VOLUMES

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

A. FRÉMY

OBJECTIFS	Le jeu dans l'espace public.
CONTENU	Après avoir pris connaissance et examiné les objets, les dispositifs et les espaces de jeux réalisées par des artistes et des architectes tels que Isamo Noguchi, Claes Oldenburg, Hervé Di Rosa, Charles et Ray Eames, Dominique Gonzalez-Foerster, Jean Dubuffet, Aldo Van Eyck, etc, et effectué quelques visites critiques d'espaces de jeux à Paris et dans la région parisienne, les étudiants projeteront un dispositif ludique, à intégrer ou pas à un site. Il pourra s'agir d'un objet isolé, d'un ensemble ou d'une série, d'une création ex-nihilo ou d'un détournement in-situ.
ÉVALUATION	Photos, dessins, collages, texte descriptif, maquettes. Rendu final Langue du cours; français Langue de communication: français, anglais

S3 L.3.9 PP08
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
VOLUMES EN JEU ET JEUX DE VOLUMES

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

B. SEGERS

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
CONTENU	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1 ^{ère} année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
ÉVALUATION	Contrôle continu

S3 L.3.9 PP09
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
2D><3D

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
| Nombre de semaine : 14
| Modalité pédagogique :
| HeuresTD 49

B. DEBOMBOURG

OBJECTIFS	<p>Aborder le dessin et le volume autour de la question du contexte, apprendre à relier le projet à son environnement.</p> <p>L'enseignement propose à travers la pratique du dessin et le volume une approche contextuelle de l'espace. Développer un sens de l'observation, une sensibilité et une capacité à maîtriser l'espace en deux et trois dimensions.</p> <p>Le but est d'arriver à comprendre, maîtriser et relier ces deux formes de représentations, la 2D et la 3D, autour d'une question centrale, l'espace. L'objectif est de développer une méthode de travail ainsi qu'une technique qui va faciliter la perception et le moyen de le transformer / maîtriser.</p>
CONTENU	<p>L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.</p> <p>Les sujets de travaux se baseront sur la notion de contexte à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, d'urbanisme, de modèle vivant en lien avec leur environnement.</p> <p>Le postulat de ce cours est de se baser sur la réalité pour la fantasmer.</p> <p>Au fur et à mesure de l'avancement des séances l'interaction entre le dessin et le volume est de pousser l'audace et la prise de risque à l'inventivité en relation à des situations, des contextes particuliers : espace habitation, espace urbain, zone abandonnée, zone industrielle...etc.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%</p>

S3 L.3.9 PP10
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
CONSTRUCTION ET DESSIN

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

J. JULIEN

SEMESTRE 3

CONTENU	Comprehension de la 2ème dimension comme d'un espace manipulable. Initiation à la question de l'autonomie de l'oeuvre au travers de l'exemple du médium dessin. Approche contemporaine de la définition de la forme. Analyse conceptuelle, construite et sensible du dessin. Initiation aux pratiques contemporaines du dessin d'art.
OBJECTIFS	Il s'agit au travers des différents exercices proposés de considérer le dessin comme un médium à part entière pouvant s'envisager en dehors d'une problématique de projet : le dessin pour ce qu'il est et non seulement comme étape d'un devenir possible. Il ne s'agit pas d'un cours de dessin académique type modèle vivant ou nature morte mais plutôt d'une réflexion sur les moyens et l'actualité de cette technique de représentation. C'est donc dans sa définition la plus élargie que sera abordé ce médium.. Les différents exercices seront illustrés d'exemples pris dans l'actualité artistique.
TRAVAUX REQUIS	3 exercices initiés par trois cours de présentation, soit un exercice pour 4 séances et une séance de bilan final sous forme d'accrochage général
ÉVALUATION	3 ou 4 travaux seront demandés aux étudiants pour chaque exercice. L'évaluation se fera selon les modalités d'un contrôle continu en plus de bilans intermédiaires à la fin de chaque exercice

S3 L.3.9 PP11
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
VOLUMES EN JEU ET JEUX DE VOLUMES

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

V. JOUVE

CONTENU	L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.
OBJECTIFS	Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices: Un travail de construction ou composition d'images, le collage photographique, le cadrage, le travelling. Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques. La couleur et la présence de l'image dans l'espace urbain, travail photographique, prise de note et dessins. Une initiation au film d'animation par le flip book. Ces exercices permettront à l'étudiant, en un semestre, d'aborder la photographie, le collage, le dessin. Ainsi, ils pourront envisager la manière la plus appropriée de développer un travail singulier.
ÉVALUATION	Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice

S3 L.3.9 PP12
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
SITE SPÉCIFIQUE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,75
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
HeuresTD 49

M-J. HOFFNER

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	Ce cours se propose de démarrer autour des notions de contexte et de lieu, afin de mettre en place des projets plastiques à l'extérieur de l'école. Les étudiants travailleront par groupe de 2 pour réaliser une intervention in situ.
CONTENU	<p>Le travail abordera par le dessin et quelques exercices préalables, la représentation de l'espace, puis sera accompagné par des présentations d'oeuvres, des exposés, des discussions critiques, etc. Le projet se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de mettre en place un projet qui sera discuté et évalué en cours. Les propositions plastiques seront ensuite réalisées in situ, puis présentées au groupe entier lors de visites, organisées sur place, à la fin du semestre.</p> <p>Le travail abordera par le dessin et quelques exercices préalables, la représentation de l'espace, puis sera accompagné par des présentations d'oeuvres, des exposés, des discussions critiques, etc.</p> <p>Le projet se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de mettre en place un projet qui sera discuté et évalué en cours. Les propositions plastiques seront ensuite réalisées in situ, puis présentées au groupe entier lors de visites, organisées sur place, à la fin du semestre.</p> <p>Le projet devra être documenté sous la forme la plus judicieuse pour un rendu final.</p>
TRAVAUX REQUIS	Travail autonome de recherche, de prises de notes, de propositions puis travail en duo sur site, visites d'expositions envisagées.
ÉVALUATION	Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes du projet plastique. Evaluation continue. Bonne documentation, choix plastiques du rendu final.

S3 L.3.9 OT
OPTION THÉMATIQUE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28T

*C. PAPIN, C. SARAIVA, F. GAUBIN, C. BARREAU, V. LAGUIA,
J-L. MORALES, Y. ROUBY, M. DESSARDO, P. HANNEQUIN,
P. LAIDET, J. BERGNA, O. DROUIN, A. RAYNAUD,
P. HILAIRE, R. DE MARCO, L. LOPEZ, D. COUILLARD,
Y. MAHIEU, F. PINATEL, J. GAUTEL*

OBJECTIFS	Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découvertes dans le cadre des enseignements du premier cycle qui complètent la formation.
CONTENU	Chaque année de nouvelles propositions sont faites aux étudiants. les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.
ÉVALUATION	Le mode de validation diffère selon l'option choisie.

S3 L.3.9 OT01
 OPTION THÉMATIQUE
 APPROCHE CINÉTIQUE À TRAVERS L'ANIMATION
 VIDÉO

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
 Nombre de semaine : 1
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 7
 HeuresTD 28

C. PAPIN, C. SARAIVA

OBJECTIFS	Sensibiliser les étudiants au phénomène du cinétisme à travers l'art et l'architecture ; Travailler sur les notions de mouvement et de perception de l'espace propres au cinétisme ; Maîtriser le processus de conception d'un film d'animation ; Explorer les performances du logiciel After Effect.
CONTENU	<p>Architecture cinétique : L'architecture « cinétique » se rattache à la notion de mouvement qui se divise en deux catégories majeures : le mouvement « suggéré » et le mouvement réel.</p> <p>Dans la première, c'est généralement à travers la composition de la façade que s'exprime ce phénomène : répétition ou superposition d'éléments, jeux de perspectives ou de profondeurs.</p> <p>On constate que le choix des matériaux est important dans la perception du mouvement cinétique (caillebotis, surfaces ondulées, reliefs de panneaux). Cette intégration du mouvement dans la construction, ne répond pas uniquement à des critères esthétiques, mais se rattache à l'optimisation des performances énergétiques du bâtiment. Depuis une vingtaine d'années, les bouleversements informatiques et les progrès de la robotique ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la conception d'une architecture cinétique dans laquelle le mouvement est bien réel. Dans ce registre, on peut citer la façade de l'IMA (Institut du Monde Arabe, 1987) qui est constituée de 240 moucharabiehs actionnés électroniquement. Les ouvertures se modifient et s'adaptent en fonction de la luminosité extérieure. Plus récemment en 2012, l'agence autrichienne Soma a livré un pavillon thématique pour l'exposition Universelle de Yeosu en Corée constitué d'une façade cinétique. Les lamelles métalliques souples qui recouvrent les 140 mètres de la façade principale s'ouvrent et se referment comme les branchies d'un poisson en fonction des besoins naturels en lumière et en ventilation. Repères : Art cinétique (Extrait : source Centre Pompidou)</p> <p>« L'expression Art cinétique est pour la première fois employée par une institution muséale, le Kunstgewerbemuseum, en 1960. L'exposition MAT-Kinetische Kunst — Multiple Art Transformable-Art cinétique, que l'artiste Daniel Spoerri y organise. Les œuvres exposées sont alors dites cinétiques car elles introduisent le mouvement et se transforment à vue. Outre les expositions d'Art cinétique qui s'organisent de par l'Europe au début des années 1960, des groupes d'artistes se forment avec cette volonté de faire du mouvement un médium à part entière et de libérer la création en touchant un public jusqu'alors exclu par une tradition jugée trop intellectuelle. C'est ainsi qu'en 1961 naît à Paris le G.R.A.V., Groupe de Recherche d'Art Visuel et, dans les années 60, le Groupe N à Padoue, le Groupe T à Milan, à Düsseldorf le Groupe Zéro, en Hollande le Groupe Nul, à Moscou... L'épopée de l'Art cinétique débute en 1955, date à laquelle la galerie Denise René ouvre au public la retentissante exposition Le Mouvement, sur une proposition de Victor Vasarely. Considéré comme l'un des précurseurs les plus influents de la mouvance cinétique, Vasarely y présente ses premières pièces abstraites en noir et blanc, aux côtés de figures tutélaires telles que Marcel Duchamp et Alexander Calder et de réalisations de jeunes artistes : Agam, Bury, Jacobsen, Soto et Tinguely. L'expression Art cinétique recoupe alors des pratiques très diverses, aussi bien des œuvres motorisées que des œuvres modifiées par l'intervention des spectateurs ou par celle d'éléments naturels tels que le vent ou l'eau. Elle inclut également toute œuvre qui a pour caractéristique de se mouvoir dans l'œil du spectateur au cours de son déplacement, sans que celle-ci soit en elle-même mobile... »</p>
TRAVAUX REQUIS	Des exercices progressifs permettent l'apprentissage des logiciels suivants: - Bases d'After Effects pour réaliser une vidéo d'une minute environ - Conception d'un story board, travail sur le rythme des animations, sur les scénarios.
ÉVALUATION	Pendant la semaine intensive, en vous inspirant des phénomènes divers de l'art ou de l'architecture cinétiques, vous réaliserez un film d'animation de 1min en utilisant After Effect... Les cours After Effect sont dispensés afin de produire cette vidéo. Evaluation: Planches A3 papier pour le scénario et rendu final sous forme d'une vidéo d'1mn environ. 1/3 note: Présentation du story board - 2/3 note: Présentation finale du film réalisé

S3 L.3.9 OT02
OPTION THÉMATIQUE
LA VILLE AU CINÉMA

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

F. PINATEL, V. JOUVE

OBJECTIFS	<p>Naissance du cinéma et de la ville moderne, découverte du monde vibrant grâce aux frères Lumière. Les récits du cinéma se sont nourris du récit de la ville. Sans toujours les avoir visitées, nous avons tous une connaissance ou une mémoire de villes mythiques ou mythifiées, célèbres ou inconnues, réelles ou imaginaires où seul le cinéma peut nous entraîner dans sa dilatation de l'espace et du temps, nous-mêmes, calés dans un fauteuil au fond de la salle obscure.</p> <p>À travers le regard de différents cinéastes de différentes origines et époques, nous approcherons des espaces connus ou inconnus, parcours, déambulations, errances? différentes préhension du monde urbain. Dépassant la fonction de simple décor, la présence de la ville au cinéma est multiple et singulière. Comment le cinéma représente une ville? Pense une ville ? Qu'est-ce qu'il en dit, précisément ?</p>
CONTENU	<p>Les trois premiers jours de la semaine prendront forme de séminaire avec atelier, projections et discussions en compagnie d'intervenants, au cours desquels il s'agira, entre-autres, d'aborder différents points de vue sur la ville, différentes idées en jeu dans sa représentation cinématographique. Il sera question d'aiguiser un regard actif sur un film en pointant par l'analyse du montage, des choix techniques, de cadrage, de découpage, de direction d'acteur, de scénario, etc., les décisions du réalisateurs, les mécanismes qui font la singularité d'un film. Nous confronterons alors ces interrogations et analyses aux contraintes de la réalisation dans l'élaboration d'ébauches filmées. Non plus face à l'écran mais face à la ville, nous essaieront au travers des différents stades de construction d'une séquence vidéo, de mettre ces idées et souvenirs à l'épreuve de la réalité de fabrication.</p>
ÉVALUATION	<p>Réalisation d'un film de 5mn, compte-rendu de visionnage de film.</p>

S3 L.3.9 OT06
OPTION THÉMATIQUE
ATELIER TERRITORIAL INTÉGRÉ :
ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT,
PAYSAGE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
 Nombre de semaine : 1
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 7
 HeuresTD 28

C. ZAHARIA

OBJECTIFS	<p>Un projet d'architecture quel qu'il soit prend place sur un sol physique situé en un lieu que le projet contribue à constituer, dépendant d'une organisation politique et administrative, ainsi que de politiques territoriales à plusieurs niveaux. De la planification du territoire au projet d'espace, il y a un pas que l'architecte par son regard formé au projet peut franchir. Encore faut-il qu'il soit en mesure d'identifier et de comprendre les enjeux du territoire dans lequel il lui est demandé d'intervenir. Cette compréhension est d'autant plus fine qu'il est capable d'appréhender la complexité des données constitutives d'un milieu physique et humain, dans l'espace et le temps, et d'en construire une vision intégrée pertinente. L'objectif de l'Atelier Territorial Intégré est précisément d'initier les étudiants à la prise en compte de la complexité d'un territoire d'une part, et à franchir le pas entre planification et projet d'autre part. Pour ce faire, l'ATI, en prise avec un territoire donné, travaille avec un partenaire du territoire choisi, sur une problématique soumise par un élu local.</p>
CONTENU	<p>L'Atelier Territorial Intégré (ATI) offre aux étudiants la possibilité de travailler à partir d'une demande réelle et concrète d'une collectivité locale, de petite taille et donc appréhendable dans sa globalité en l'espace d'une semaine. Cette demande permet de penser ensemble les questions urbaines, paysagères et environnementales. Les réponses attendues sont de l'ordre d'un schéma de principe et de l'esquisse d'un projet d'espace travaillant simultanément à plusieurs échelles du territoire à la parcelle, en passant par la ville et le quartier, en dialogue critique avec les documents de planification et d'urbanisme concernant ce territoire.</p> <p>Pour l'année universitaire 2015-2016, le territoire exploré sera celui du Grand Laonnois, dans le département de l'Aisne, en Picardie. L'ADREE, Association de Développement de la Recherche et de l'Enseignement pour l'Environnement, qui pilotera cet ATI sur place en lien avec les enseignants de l'ENSAPLV est la garantie d'une mise en situation réelle des étudiants. Grâce à ce partenariat, les entretiens avec les acteurs locaux, le travail étroit avec une collectivité territoriale et le recueil des données seront considérablement facilités.</p> <p>Le caractère très didactique du territoire du Grand Laonnois a aussi présidé au choix de localisation de ce premier ATI, et ceci pour sa situation en deuxième couronne de l'agglomération de Reims, sa morphologie structurale visible et explicite, ses milieux naturels divers et facilement accessibles, son histoire et son patrimoine bâti reconnu, une exposition à divers risques naturels aisément repérables et préoccupant les édiles locaux pour toute construction, l'ensemble constituant des paysages lisibles et identifiables.</p> <p>L'ATI se déroulera sur 5 jours et demi, pendant la première semaine de février, du lundi matin au samedi en fin de matinée (selon la disponibilité des acteurs locaux pour la présentation du travail).</p>
ÉVALUATION	<p>Participation active et constructive au travail de groupe Capacité à conduire des entretiens avec les acteurs locaux Pertinence des enjeux identifiés et des propositions Qualité et lisibilité des représentations produites au regard des enjeux du territoire et des orientations proposées Présentation orale des résultats</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Carnet de bord de la semaine
Contextualisation des résultats, et restitution graphique et textuelle des éléments du diagnostic architectural, urbain, environnemental, paysager réalisé.
Réalisation d'un schéma de principe d'actions et d'esquisse-s d'un projet d'espace, en réponse à la demande de la collectivité.

Le travail se fera essentiellement à la main, ce qui suppose de venir avec son matériel de dessins, et autre pour les prises de vue, de son, de vidéo le cas échéant.

**SUPPORT
DE COURS**

Un dossier regroupant les matériaux de base nécessaires à la prise de connaissance du territoire sera remis en début d'atelier.

S3 L.3.9 OT07
OPTION THÉMATIQUE
CULTURE ARCHITECTURALE
USAGE ET ÉDIFICATION

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

Y. ROUBY, F. GAUBIN

OBJECTIFS	Cette option thématique est réservée aux étudiants de la double formation architecte/ingénieur de 2ème année (BAI & BIA) : 100, et comprend un voyage d'études, inscrit dans la convention avec l'ESTP et l'EIVP, et financé à 50% par chaque école au prorata des étudiants participants.
CONTENU	La découverte in situ de projets architecturaux exemplaires doit donner lieu à un travail de sensibilisation des étudiants aux qualités spatiales d'ambiances et d'échelle des lieux visités. Il s'agit d'apprendre à observer et analyser les lieux, à partir des sensations physiques d'une part, et des représentations graphiques des édifices visités d'autre part. Le voyage donne aussi lieu, autant que possible, à la visite de lieux de production de projets (de cabinets d'architectes, ou de bureaux d'études), et/ou des sites industriels produisant des composants pour le bâtiment.
TRAVAUX REQUIS	Une partie de la préparation personnelle du voyage est programmée avant le départ aux cours de deux réunions communes de l'ensemble des bicursus. Chaque jour de visite est pris en charge par une équipe étudiante.
ÉVALUATION	Participation à la préparation et exposés : 40% - restitution dossier : 60%.

S3 L.3.9 OT08
OPTION THÉMATIQUE
SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE NAVALE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

C. BARREAU, F. NEUMAN

OBJECTIFS | Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux problématiques de l'architecture navale par une approche sensible et intuitive des formes de carènes, de leur stabilité et de leur système de vagues.

S3 L.3.9 OT11
OPTION THÉMATIQUE
REGARDS D'ICI ET D'AILLEURS

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

V.LAGUIA, L-A. ARANEDA

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	Cette option permet de développer le regard sur l'architecture à travers une méthode composée par la recherche bibliographique, la visite de lieux et le travail de projet, lien d'une intention intellectuelle et d'un choix graphique. Elle permet également de composer une information théorique, puis une observation active lors de la visite par des croquis, photos, écrits, pour arriver à une mise en situation de réflexion et produire un document graphique représentatif de l'intériorisation de chaque élève du travail de l'architecte choisit. Dans un approfondissement des mélanges culturels, lancer une première approche des élèves à l'architecture de l'Amérique latine à travers l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et l'architecte cubain Ricardo Porro. Comprendre l'œuvre d'architecture dans sa complexité de pensée, de projet constructif et d'insertion dans son site pour proposer un travail représentatif d'une pensée et d'un discours individuel.
CONTENU	<p>Introduction : Présentation du travail d'architecture et d'urbanisme au Brésil et à Cuba de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et de l'architecte cubain Ricardo Porro et adaptation de leur œuvre au nouveau contexte en France. Présentation de plusieurs sites :- Bâtiment du Journal « L'humanité » à St Denis. O. Niemeyer- Siège du Parti Communiste Français à Paris (PCF). O. Niemeyer- Logements à La Courneuve. R. Porro- Ecole « Elsa Triolet » à St Denis. R. Porro</p> <p>Visite accompagnée de deux lieux par élève. Atelier de travail pour créer un document graphique de synthèse. Préparation et présentation orale.</p> <p>Affichage et présentation orale d'une composition plastique La présentation comprendra plusieurs éléments de synthèse :- L'architecte et son oeuvre- L'architecture dans son environnement urbain- Détails constructifs et matières- Interprétation libre. Composition plastique qui reproduise l'impact personnel de l'œuvre de l'architecte choisit. Elle sera réalisée à l'aide des outils plastiques de propre choix. Il sera demandé un carnet de bord réalisé à l'aide de photos, croquis, dessins, écrits, maquettes, matières, etc., recueillis lors des visites et des recherches. Les outils graphiques nécessaires seront demandés dès le premier jour et successivement à chaque étape : appareil photo, mètre, feutres, cahiers, cartons.</p>
ÉVALUATION	Présentation plastique personnalisée de l'œuvre d'un architecte. 20% Présence et avancement de l'étude 80% Présentation du travail en fin de semaine

S3 L.3.9 OT12
OPTION THÉMATIQUE
LA PLUS HAUTE TOUR

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

M. DESSARDO, Y. ROUBY

OBJECTIFS	<p>Un cours de sculpture et construction à l'échelle 1:1.</p> <p>L'objectif de ce cours, proposé par un ingénieur et un sculpteur, consiste à explorer la problématique de l'utilisation d'un matériau léger, simple, économique et peu résistant pour la construction d'une structure de moyenne échelle. La mise en forme du matériau (pliage, emboîtement, coupe), rendue nécessaire par l'interdiction d'aucun matériau à l'exclusion du carton, vise à faire explorer aux étudiants à échelle réelle les techniques de construction élémentaires, notamment celles touchant aux assemblages.</p>
CONTENU	<p>L'exercice propose à chaque groupe d'étudiant de réaliser une structure verticale de plusieurs mètres de haut, destinée à être escaladée au terme de l'exercice, à partir d'un module matériel unique, la feuille de carton, les assemblages entre modules devant être réalisés sans colle.</p> <p>Le choix du carton comme unique matériau répond à plusieurs contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none">- la conception mono-matière est une des stratégies d'éco conception- la contrainte du matériau unique permet d'aborder les différentes stratégies d'assemblage- le coût modeste du carton et un façonnage rapide à l'aide d'outils simples et abordables- en l'absence de colle, le carton est parfaitement biodégradable et recyclable. <p>L'idée de l'enseignement est de confronter les étudiants à une réalité constructive concrète qui va au-delà de la seule dimension structurelle, en englobant notamment une réflexion sur le façonnage (pliage, découpe, etc.) et l'expérimentation matérielle (les structures seront escaladées au terme des 5 jours de travail, et leur solidité/stabilité testée dans les faits par les étudiants eux-mêmes).</p> <p>L'évaluation se fera sous une forme de compétition finale et prendra en compte, pour chaque solution :</p> <ul style="list-style-type: none">- sa performance : l'altitude permise et la capacité à supporter le poids d'une personne- sa légèreté : un décompte du nombre de feuilles (quantité de matière) utilisées- son élégance : cohérence technique et esthétique de la solution adoptée.
TRAVAUX REQUIS	<p>Exercice se déroulant au cours de la semaine intensive de l'inter-semestre, dans l'atelier volume et sous la verrière.</p> <p>Langue du cours : français</p>
ÉVALUATION	<p>7 heures de cours (réalisation en carton, techniques d'assemblages, présentation d'exemples etc.) 28 heures de TD 5 heures de préparation. Corrections possibles en anglais, français, italien et espagnol</p>

S3 L.3.9 OT13
 OPTION THÉMATIQUE
 INITIATION AU DESIGN ET CONCEPTION DE
 FORMES ARCHITECTONQUES ÉLABORÉES

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
 Nombre de semaine : 1
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 7
 HeuresTD 28

P. HANNEQUIN, P. LAIDET

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif la recherche de pure morphologie, l'apprentissage des corrélations entre la pensée, la modélisation 3D et la représentation de l'objet, sa perception sous différentes lumières et sa mise en situation.
CONTENU	<p>Une recherche de pure morphologie suffisamment complexe et inattendue pour constituer deux curiosités géométriques au sens d'objets de collection, rares, originaux, recherchés, en tout cas des objets de design signés. Les éléments de composition (géométrie, proportions, matériaux, couleurs, décorations et inscriptions) en feront des objets d'architecture de petite taille, des sculptures, en tout cas des objets de design signés.</p> <p>Ces objets d'architecture (l'un des deux) seront ensuite détournés et mis en situation sur des sites urbains, des élévations que nous vous proposerons ou que vous choisirez.</p> <p>Initiation aux logiciels rhinocéros3d et Photoshop. Réalisation d'une maquette à partir d'un développé du modèle 3d. Expérimentation d'effets sous différentes lumières (directe, diffuse). Mise en situation et montage photo.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>5 journées intensives de 8 heures en salle 305. Les cours d'informatique se dérouleront soit en salle informatique, soit sur des portables- Planche esquisse de deux objets- Dessins 2D (épures) et modélisation 3D (Rhinocéros)- Maquette- Mise en situation (Photoshop)-</p> <p>Matériel de dessin, calque d'étude, carnet de croquis, appareil photo numérique,....dès la première séance.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu : 50% - examen final : 50%

S3 L.3.9 OT14
OPTION THÉMATIQUE
APPRENTISSAGE DE LA MAQUETTE D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

J. BERGNA, O. DROUIN, A. RAYNAUD

OBJECTIFS	L'objectif est de fournir aux étudiants, en l'espace d'une semaine « intensive », le savoir-faire nécessaire à cette technique de représentation qu'est la réalisation de maquettes.
CONTENU	Cette semaine intensive a pour but d'aborder l'enseignement de la maquette dès les premières années du Cycle licence. Quoi de plus évident, de plus indispensable et de plus formateur que la réalisation de maquettes : elle introduit au déchiffrement des plans, coupes et façades, à la compréhension des volumes et à l'appréhension des matériaux, et soulève bien des questions qui ne tiennent pas que de la réalisation en volume. Au même titre que le dessin « à la main » enseigné en début de cursus, nous sommes convaincus que l'apprentissage de la maquette est un des passages obligés de l'initiation aux études d'architecture. Cela répond à une double demande : celle des étudiants et celle des enseignants du projet qui utilisent beaucoup cette technique de représentation en volume.
TRAVAUX REQUIS	Déroulement de la semaine : j1 - Présentation, proche de la maquette par l'exemple : projection commentée d'un éventail de diapositives de maquettes (projets et bâtiments manifestes, architectes emblématiques, structures et charpentes, concours, stands, maquettes d'étude et de détail, travaux d'étudiants, etc.), initiation aux machines, réflexions préalables à la réalisation, buts et choix, échelles, matériaux, découpes, assemblages, etc... et exercice pratique (début). j2 - travail en atelier j3 - travail en atelier j4 - travail en atelier j5 - analyse et correction collective des travaux.
ÉVALUATION	Exercices pratiques à l'atelier de maquettes : progressivité des travaux demandés, apprentissage des machines, découverte de différents matériaux et techniques. Contrôle continu : 50% - Rendu final : 50%.

S3 L.3.9 OT15
OPTION THÉMATIQUE
L'ARCHITECTURE ET LE PAYSAGISTE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
 Nombre de semaine : 1
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 7
 HeuresTD 28

R. DE MARCO

SEMESTRE 3

OBJECTIFS	<p>Initiation à la complémentarité et à la collaboration professionnelle. · Initier les étudiants à la complémentarité entre les différents arts de l'espace : architecture, paysagisme, urbanisme, · Initier à la collaboration professionnelle entre l'architecte et d'autres concepteurs de l'espace à travers l'introduction aux langages, aux démarches, aux champs d'action propres à chaque champ professionnel. Approfondir la démarche et les outils de la conception architecturale à travers la confrontation et l'ouverture aux démarches et aux outils de la conception paysagère</p>
CONTENU	<p>Deux figures professionnelles, l'architecte et le paysagiste, sont aujourd'hui de plus en plus appelées à collaborer dans la conception des espaces - voire des architectures - contemporains. Cet optionnel propose aux étudiants d'explorer la complémentarité de ces deux métiers et de s'initier à la collaboration entre diverses figures professionnelles. Une courte histoire des deux métiers, la présentation des démarches et des outils de conception réciproques, l'explicitation de cas d'étude, permettront aux étudiants d'une part d'approfondir la démarche architecturale qu'ils sont en train d'apprendre tout au long de ces premières années de licence et, d'autre part, de s'ouvrir à la démarche et aux outils du paysagiste. L'étude et la visite de réalisations conçues en binôme par des architectes et des paysagistes permettra d'illustrer la complémentarité des deux arts et les différents résultats de cette collaboration. Un ou deux exercices courts permettront enfin d'explorer et d'expérimenter certaines des démarches et des outils présentés. La semaine sera organisée selon les trois modes pédagogiques suivants : cours magistraux pendant les deux premiers jours ; visites de réalisations ; études de cas et exercices courts en atelier.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Journal de bord ; dessins, maquettes, planches.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 40% ; rendu du journal de bord : 30% ; rendu des exercices courts : 30%</p>

S3 L.3.9 OT16
OPTION THÉMATIQUE
EXPLORER LA VILLE: USAGES, APPROPRIATIONS
ET TEMPORALITÉS

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

L. LOPEZ

OBJECTIFS	<p>L'enjeu du jeu dans la ville</p> <p>Le but de ce cours est d'explorer les potentiels du jeu pour révéler les tensions et contradictions dans la ville contemporaine. Le jeu est une entrée intéressante pour comprendre les règles qui sous-tendent le partage de la ville.</p> <p>A partir d'une pratique du jeu dans l'espace public, les étudiants testeront les réactions des publics.</p> <p>Un dossier sera élaboré dans lequel notamment on proposera un jeu, avec description et règles d'usage.</p>
CONTENU	<p>Jeu de pistes et de rôles, safaris urbains, parkours, chasse aux trésors, street golf, Flash mob, zombies parades. La ville est aujourd'hui plus que jamais le lieu d'une intense activité ludique. Jouer en ville est devenu plus qu'un passe-temps, pour quelques uns, mais une activité sociale à part entière. On connaît peu de chiffres à propos des joueurs mais l'on sait que le jeu est de plus en plus intégré dans les programmes d'aménagement urbain. Or, cette intégration du jeu peut avoir des effets paradoxaux dans la mesure où l'exercice des activités ludiques est de plus en plus réglementé. Le jeu permet de saisir la ville autrement que par les usages fonctionnels. La pratique ludique laisse apparaître la possibilité d'autres univers urbains au-delà de la routine et la contrainte. Cependant, le jeu même n'est pas libre de contraintes et de contrôles.</p> <p>Comment vont de pair réglementation et jeu dans l'espace urbain ? Ce cours propose d'explorer par le jeu même, les tensions et contradictions de l'activité ludique dans l'espace public. A quels arrangements institutionnels doit se plier le désir du jeu ? Quels sont les éléments du trouble urbain qui déclenche le jeu dans la ville ?</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Tout le long d'une semaine, les étudiants exploreront des différentes modalités de jeu collectif dans l'espace urbain. A partir des observations, des propositions de jeu, inventions ou récréations seront demandées. Elles doivent être formulées et testées sur un lieu public. L'observation des réactions du public est un élément important dans la compréhension de la dynamique urbaine</p>
ÉVALUATION	<p>TD et TP sur place. Rendu final.</p>
BIBLIOGRAPHIE	<p>Breviglieri, Marc. 2013. « Une brèche critique dans la "ville garantie" ? Espaces intercalaires et architectures d'usage » in Cogato Lanza, E., Pattaroni, L., Piraud, M. et Tirone, B. (dir.), De la différence urbaine. Le quartier des Grottes / Genève, Genève : MétisPresses, p. 213-236.</p> <p>Caillois, Roger. 1967 (1re éd. 1958). Les Jeux et les Hommes, Paris : Gallimard.</p> <p>Crunelle, M. 2013. « La ville à pratiquer », in Thibaud, J.-P. et Duarte, C. R. (éd.), Ambiances urbaines en partage, pour une écologie sociale de la ville sensible, Genève : MétisPresses, p. 101-108.</p> <p>Stevens, Quentin. 2007. The Ludic City : Exploring the Potential of Public Spaces, Londres : Routledge.</p>

S3 L.3.9 OT17

OPTION THÉMATIQUE

« PASSÉ/PRÉSENT/FUTUR » D'UN TERRITOIRE,
ARCHITECTURE, URBANISME, PATRIMOINE,
PAYSAGE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

OBLIGATOIRE

Coefficient de pondération : 0,25

Nombre de semaine : 1

Modalité pédagogique :

Heures CM 7

HeuresTD 28

D. COUILLARD, A. DA LAGE

OBJECTIFS

En 2016, 5 territoires d'études possibles:

- 1/ l'île d'Yeu, territoire insulaire et lieu d'étude des années 2014, 2013 et 2015 (descriptif pédagogique en suite de cette fiche)
- 2/ Saint-Antonin Noble du Val et Najac villes médiévales, dans les gorges du Tarn et relief territoire de collines,
- 3/ Nant et La Couvertoirade et Cantalobre, 3 villages en contrebas et sur le plateau du Larzac,
- 4/ Villefranche de Rouergue, une bastide médiévale, site fortement touristique,
- 5/ Joinville et son AVAP (aire de valorisation architecturale et patrimoniale),

Le choix du lieu de séjour d'étude, sera effectué en décembre 2015, en fonction des possibilités d'hébergement des sites d'accueils, pour un séjour en première semaine de février 2016.

Comprendre le fonctionnement d'un territoire, doté d'une forte identité culturelle, architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et développement durable...

Lire, apprendre, développer : les rapports, géologie, climatologie, géographie, ressources naturelles et architecture; urbanisme, agriculture, artisanat, économie, démographie ; les scénarios historiques d'occupations territoriales, humaines et naturelles ; identifier les périodes de construction à partir d'une lecture architecturale et urbaine des périodes stylistiques ; comprendre et mesurer, l'importance des ressources territoriales, l'importance des matériaux locaux, dans la résultante technique et constructive du bâti et urbanisme insulaire ; comprendre l'importance des enjeux sociaux/politiques, dans les choix architecturaux et urbains et des rapports de l'architecture et de l'urbanisme au territoire et au paysage ; comprendre les différences entre « nature », « nature artificielle », transformation du territoire, authentique et fausse culture, la culture pour le tourisme « artifice et contrefaçons » ; faire une analyse parcellaire et globale du paysage et étudier les conséquences sur le paysage de l'économie, la politique, le tourisme ; mesurer les avantages; les inconvénients, les dangers sur le patrimoine, générés par le phénomène « tourisme », la qualité des transformations, rénovations et réhabilitations inadéquates en rapport à l'architecture et l'urbanisme local ; expérimenter une méthode d'analyse et d'observation (historique sociale, géomorphologie, typologie parcellaire, typologie architecturale, chronologie urbaine).

Cette méthodologie doit permettre une réhabilitation lucide, clairvoyante et cultivée, des interventions d'entretien soutenables et respectueuses du patrimoine architectural et urbain ; interpréter à l'heure du « Grenelle de l'environnement », le développement soutenable appliqué à ce territoire insulaire ; comprendre la vie sociale « insulaire » et autres facteurs de mobilités.

CONTENU	<p>En exemple, le programme du séjour ‘île d’Yeu’ de 2015:</p> <p>Dimanche, parcours pédestre dans les paysages de l’île, marais, landes et arbres centenaires et long de la bordure côtière, par le sentier ‘des douaniers’, monuments mégalithiques thène 1 et 2, oppidum gaulois puis gallo-romain, château 12ième, chapelle des marins, 2 minuscules ports, plages falaises, géologie, climatologie et autres...</p> <p>Lundi et mardi, visite du territoire, analyses et prospectives des éléments d’architecture, urbanisme, patrimoine, paysage, géographie, économie et autres...</p> <p>Mercredi, jeudi et vendredi, en MAT, rencontres et RDV, élus locaux, associations, services techniques, urbanisme, architecte DPLG, ERDF-GRDF, Compagnie des Eaux, associations des commerçants, des fêtes, office du tourisme, acteurs concernés par notre démarche, afin de déterminer les expressions des divers besoins, parfois et souvent contradictoires, par ces diverses autorités locales...</p> <p>En APM, Antoine Da Lage et Denis Couillard, interviendront, dans leurs domaines de prédilections et de compétences, avec visites de sites, TD et autres expériences pédagogiques...</p> <p>Vendredi en soirée, élaborations et mise en forme des présentations des scénarios et propositions, et présentation au jury local composé d’élus locaux et de représentants associatifs, d’une directrice d’école et d’habitants de ce territoire... OBJECTIF: productions de scénarios/propositions et recommandations/propositions, en groupes de 2 étudiants.</p> <p>Samedi MAT, présentation publique, verbale et informatique des scénarios/projets, à un jury local composé d’élus locaux et de représentants associatifs, politiques et commerçants, d’une directrice d’école, d’habitants de ce territoire...</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>ORGANISATION dans le cas de l’île d’Yeu :</p> <p>Voyages aller/retour, en train (3h00), car (1h00) et bateau (0h45).</p> <p>Séjour du samedi au samedi, 7 jours sur site, avec possibilité d’arriver le dimanche et de partir avant le samedi.</p> <p>Coût de 90 euros maxi (7 nuitées), comprenant l’hébergement collectif, 3 chalets de 5 places en 3 chambres, équipés cuisines individuelles avec matériel, salon et SDB/WC individuels. Ces chalets en proximité de la mer et du centre ville.</p> <p>En sus, si vous le souhaitez, 25 euros de location de vélo, semaine.</p>
ÉVALUATION	<p>50% note établie par présence et assiduité. 50% note établie en résultat de la présentation publique verbale, avec moyens informatiques, par groupes de 2 étudiants au jury local composé d’élus locaux et de représentants associatifs, politiques et commerçants, d’habitants de ce territoire, d’une directrice d’école....</p>
BIBLIOGRAPHIE	<p>Dans le cas de l’île d’Yeu, ouvrages disponibles à la bibliothèque de l’école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahiers du patrimoine ; n°18. ISBN 2-906344-22-2. Yeu & Noirmoutier, îles de Vendée. Réd. Eric Coutureau, Hubert Maheux ; collab. Jean L’Helgouach ; photogr. . L’inventaire Cahiers du patrimoine, Cartonné avec jaquette 1994 In-4, (28x22 cm), cartonné sous jaquette illustrée, 493 pages, illustrations en couleurs et en noir et blanc, index, bandeau inséré avec l’ouvrage ; jaquette. - L’île d’Yeu collection Zodiaque, sans date, In-8 (22x17 cm), dos agrafé, couverture illustrée en couleurs, 50 pages, illustrations en noir/blanc. - Images du patrimoine, Ile d’Yeu Vendée, Imprimerie nationale, 1988.

S3 L.3.9 OT18
OPTION THÉMATIQUE
B.U.L V (BIDULES ULTRA-LÉGERS VIVANTS)

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
 Nombre de semaine : 1
 Modalité pédagogique :
 Heures CM 7
 HeuresTD 28

Y. MAHIEU

OBJECTIFS	<p>Personne aujourd'hui ne conteste la nécessité de ne pas dilapider nos ressources. Cet enseignement a pour objectif d'instruire les rapports entre structure et forme, dans une optique minimaliste du point de vue de la matière.</p> <p>L'objectif inavouable est de prendre du plaisir tout en mettant au point des morphologies et des schémas statiques sophistiqués.</p>
CONTENU	<p>Pour 2015-2016 le thème retenu est comme en en 2014-2015, celui de la passerelle.</p> <p>Il s'agira pour les étudiants de concevoir et de construire une passerelle en utilisant le minimum de matière.</p> <p>Celle-ci devra supporter au moins le poids d'une personne de 70 kg.</p> <p>Des tests de chargement seront réalisés.</p> <p>A la suite de la conférence introductive, dès la première après-midi, les étudiants testeront quelques premières manipulations. Cette pédagogie de projet via la manipulation n'exclura pas pour autant la théorie qui sera dispensée dans le cadre de mini (voir 'micro') cours 'improvisés' en fonction des problématiques rencontrées par les étudiants.</p> <p>Afin de ne pas perdre de temps (délais de commande) et d'avoir le matériel à disposition ds le premier jour, un package de fournitures sera fourni 'à priori'. Parmi ces fournitures : Bambous, mats en fibre de verre (sous réserve) Licra, Tulle déformable, câbles ou ficelles, sacs de sable (leste), poulies, tissus 3D, résine ...</p> <p>Outre la nécessité d'utiliser les matériaux proposés (éventuellement complétés par des matériaux de récupération : tube carton ...), la seconde contrainte est de respecter la logique d'optimisation, pour le reste, le champ est ouvert : Bidules ludiques, mobiles, transportables, transformables ...</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Journée 1 , Matin : Conference sur les structures légères. AM : Création des groupes, distribution de matériel, début des manipulations.</p> <p>Journée 2 , Conception (essentiellement en maquette)</p> <p>Journée 3 + 4 , Conception et réalisation du prototype.</p> <p>Journée 5 , Mise en situation et présentation du prototype.</p>
ÉVALUATION	<p>Présence, réalisation et présentation d'un prototype.</p>

S3 L.3.9 OT19
OPTION THÉMATIQUE
CORPS ET ESPACE

OBLIGATOIRE | Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 1
Modalité pédagogique :
Heures CM 7
HeuresTD 28

J. GAUTEL

OBJECTIFS	Analyser, explorer et expérimenter le rapport entre le corps et l'espace, l'échelle, l'occupation spatiale, la marche et le mouvement, l'humain et son environnement et leurs interactions possibles. Ce cours donne un aperçu de certains aspects approfondis dans les cours théoriques et pratiques de scénographie et architecture du cycle Master.
CONTENU	Nous partons des œuvres et expérimentations scéniques du Bauhaus et d'Oskar Schlemmer, des écrivains Samuel Beckett et Georges Perec, d'artistes contemporains (Rebecca Horn, Jana Sterbak, Valie Export, Bruce Nauman, Fabien Lerat, Veit Stratmann, Eric Lanz, Antony Gormley, Francis Alÿs ...), de chorégraphes (Pina Bausch, Sascha Waltz, Anna Teresa de Keersmaekers, Aurélien Bory ...), de performeurs (Steven Cohen, Skall, Véronique Hubert ...), de scénographes (Barbara Kraft ...), mais aussi p.ex. des costumes de Josephine Baker et Carmen Miranda, des revues de l'âge d'or hollywoodien, ou de l'art vestimentaire d'autres époques et d'autres cultures. Nous explorons le corps dans l'espace, le corps comme mesure de l'espace (Vitruve, da Vinci, le Corbusier ...), le corps contraint par l'espace, l'espace intérieur du corps et sa perception, le corps qui se prolonge, se projette dans l'espace, et le corps dans l'interaction et dans son rapport à l'autre et à son environnement. Un cours qui relie des analyses d'œuvres, de situations urbaines et de mobilier urbain, des expérimentations scéniques et performances, à l'intérieur et dans l'espace public, et la fabrication de dispositifs, de « sculptures corporelles ».
TRAVAUX REQUIS	L'intensif se déroule sur une semaine, avec une partie plus théorique et analytique, et un atelier d'expérimentations scéniques et de conception et fabrication de structures ou accessoires, aboutissant à des réalisations de moments performatifs. Langue du cours et de communication: français
ÉVALUATION	Contrôle continu 50% et rendu final 50%

L.4.10
PROJET D'ARCHITECTURE

16 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.4.10	Projet d'architecture	16			105	105	6,5	105	0,70	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,10	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,10	
	Ambiance 2	14	21	9		30	2	21	0,10	
	Total L.4.10		56	23	105	184	12	161	1	

OBJECTIFS L'initiation au projet introduit les échelles de conception relatives à la dimension constructive, à la dimension urbaine et l'habitabilité des espaces et conduit l'étudiant à élaborer une synthèse partielle du projet d'architecture. Le cours de théories apporte le corpus initial de références iconographiques et textuelles autour de la pensée du projet par les architectes modernes et contemporains. L'unité comprend le voyage d'études commun aux enseignements du semestre et les cours de langues qui initient au vocabulaire de l'architecture et de la ville (anglais, espagnol, italien, allemand).

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4 L.4.10 – PA APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

*P. GERME, Y. ROUBY, P. QUINTARD-HOFSTEIN, O. CHASLIN,
P. CREMONINI, E. ROPARS, E. VEITH, F. FAUCONNET,
M. MEISTER, P. CHAVANES, E. HARDY, P. DE BECK*

OBJECTIFS	<p>En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités. Ils devront parfaitement maîtriser les outils de représentation et de vérification des qualités spatiales. Le dessin à la main et la maîtrise des coupes et perspectives frontales est un des objectifs de l'année.</p> <p>En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.</p>
CONTENU	<p>Contenus communs aux différents groupes :</p> <p>Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail.</p> <p>Les sujets du 2ème semestre s'articulent en 2 temps :</p> <ol style="list-style-type: none">1) TD partagés : tous les étudiants sont encadrés par 3 enseignants : 2 enseignants de TPCAU (différents de ceux qui l'ont encadré au 1er semestre) rejoints par un enseignant 'constructeur'2) Sujet long portant sur le thème 'équiper'
TRAVAUX REQUIS	<p>Organisation commune :</p> <p>Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6,5 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.</p> <p>Les groupes de L2 sont coordonnés par Pietro Cremonini</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.</p> <p>2 jurys sont prévus, un à la 4^e semaine, l'autre à la 16^e semaine. Chaque jury donne l'occasion de la rencontre de 2 binômes d'enseignants.</p>

S4 L.4.10 – PA01
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

PATRICK GERME, S. SABAU

OBJECTIFS	Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
CONTENU	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
TRAVAUX REQUIS	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
ÉVALUATION	Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. - Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S4 L.4.10 – PA02
 APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures TD 105
 Semestre : 105
 Semaine : 6,5
 Travail personnel : 105

P. DE BECK, B. BANCEL

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	«Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont : le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site; la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière; la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde; la plastique, modelage qui procède de la physique des corps. L'atelier tentera d'explorer ces moyens.
CONTENU	<p>Programme: une institution dans un lieu urbain stratégique. Trois sites aux contraintes urbaines puissantes sont proposés, les étudiants choisissent intuitivement, en fonction de leurs affinités.Très concret, le programme part d'une liste de surfaces établie par une municipalité. L'enjeu est de répondre aux « exigences » formulées, tout en déplaçant la question vers le champ de l'architecture.Il s'agit de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines.L'énoncé est formulé d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet.</p> <p>L'atelier est ponctué par des exposés permettant une approche intuitive des structures architecturales. Une présentation intermédiaire engage les étudiants à produire un état complet du projet, qui servira de base à un travail de reprise.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée ; elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun.</p> <ul style="list-style-type: none"> - en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation, - présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins, - présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet, - archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S4 L.4.10 – PA03
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

P. CHAVANES, P. BOUVIER

OBJECTIFS	<p>Entre les apprentissages de la 1^{ère} année, et les développements déjà complexes de la 3^{ème} année intégrant notamment l'échelle urbaine, la 2^{ème} année constitue une année charnière dans la découverte de la spatialité par le projet d'architecture.</p> <p>Au travers des thématiques « habiter » et « équiper » retenues pour la 2^{ème} année, cette découverte se fera à partir de l'apprentissage des savoirs faire fondamentaux de la représentation, de la reconnaissance par l'analyse, et de l'expérimentation par le projet, des grandes notions fondamentales de la spatialité.</p> <p>L'acquisition critique des connaissances à partir des cours et travaux d'analyse accompagnant le travail de projet permettra l'identification et la formulation raisonnées par l'étudiant des questions et problématiques soulevées par l'enseignement.</p> <p>Celles-ci seront explorées à partir d'exercices courts sans contexte à valeur théorique ou d'exploration typologique, qui prépareront au travail de projet contextuel situé sur un site urbain relativement simple.</p>
CONTENU	<p>Le travail semestre portera sur un projet d'équipement culturel. Faisant suite à un premier exercice d'analyse constructive partagé avec les enseignants du champ STA, il sera l'occasion de développer un travail sur l'espace interne qualifié par la relation structure/lumière interrogeant les rapports entre structure spatiale et structure constructive.</p> <p>L'édification d'un équipement public situé dans un parc urbain permettra d'interroger les relations entre espace interne et espace extérieur dans le contexte d'un espace ouvert relativement abstrait mais constitutif d'une certaine géographie.</p> <p>Des travaux d'analyse et des exercices courts nourriront les réflexions de l'étudiant à partir de l'identification des grandes typologies architecturales et constructives à la lumière des différents exemples étudiés (salles de lecture par exemple dans le cas d'une bibliothèque).</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>La journée d'enseignement rassemble collégalement étudiants et enseignants. Elle comporte des cours, des exposés des étudiants et des corrections de projet. Chaque semaine des corrections collectives approfondies par groupe de 2 ou 3 travaux, mettant en lumière les thématiques principales soulevées à chaque étape du travail, sont proposées.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu et jurys spécifiques en fin de chaque étape.</p>

S4 L.4.10 – PA04
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

E. ROPARS, M. BÉDARIDA

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

S4 L.4.10 – PA05
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,7
	Nombre de semaine : 16
	Modalité pédagogique : PROJET
	Nombre d'heures TD 105
	Semestre : 105
	Semaine : 6,5
	Travail personnel : 105

F. FAUCONNET, G. PIQUERAS

OBJECTIFS	<p>L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique d'exercices et de projets, d'une démarche permettant de passer de la pensée à la concrétisation spatiale.</p> <p>Dans la continuité des acquis de première année, les thèmes abordés à chaque exercice permettront à chacun, conscient des enjeux de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées.</p> <p>Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales cohérentes. Le passage de l'échelle domestique à celle d'un bâtiment dans un contexte urbain permettra de tester la capacité de chaque étudiant de prendre en charge un programme plus complexe.</p> <p>Même si les inscriptions sont obligatoires au semestre la progressivité des exercices es organisée sur l'année.</p>
CONTENU	<p>Dans la continuité du premier semestre et grâce à la progressivité des exercices, cet enseignement permet, par l'acquisition d'une méthode, d'acquérir une autonomie dans la conduite du projet.</p> <p>Les thèmes abordés, durant ce semestre seront complémentaires a travers deux exercices.*</p> <p>le travail sera réalisé en groupe puis en binômes tout en permettant l'identification de l'investissement de chacun.</p> <p>Le travail individuel et en groupe permettra d'apporter à la fois des réponses personnelles, de croiser, partager et de mettre en commun les acquis préalables et partager les démarches et les propositions.</p> <p>Les exercices projets aux problématiques complémentaires, échelles et complexités croissantes solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.</p> <p>Les points communs de tous les exercices seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Prise en compte du contexte et des données fonctionnelles. . Référencer, analyser, interpréter et restituer . Argumenter et communiquer . Proposer et développer un sens critique. <p>Différents thèmes complémentaires seront abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fonction-usage- dimensionnement . Déplacements - enchainements spatiaux . Ambiances - matières . Rapport intérieur extérieur . Rapport plein vide . Orientation-lumière . Distribuer - assembler . Géométrie - structure . Données environnementales. <p>Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement. Exercices individuels et collectifs, échelles domestique ou plus urbaine seront complétés par des apports théoriques sur le dimensionnement, la lumière, la représentation, l'analyse de projets de sites et références, partagés avec d'autres enseignements.</p> <p>Exposés adaptés aux exercices, .visites de bâtiments, TD partagés complètent ces acquisitions</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.</p> <p>Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.</p> <p>Documents : Textes, maquettes, documents graphiques, carnet de bord, restitution numériques.</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Durant ce semestre, la progressivité entre les TD partagés et l'exercice long sera recherchée. Les TD partagés portent sur l'analyse d'un bâtiment remarquable, et permet de mettre en évidence à travers l'étude de son contexte, de sa structure et des détails remarquables qui la constituent, les qualités spatiales de cet édifice.

Une partie de cet exercice sera dédié à la représentation de ces différents éléments. L'exercice long portera sur la conception d'un équipement dans un site réel.

Chaque étudiant sera ainsi confronté à différentes échelles et passera de l'analyse du contexte à la conception d'un équipement d'un point de vue fonctionnel, structurel et spatial.

Ces études seront organisées par thèmes qui permettront de rendre compte de tous les constituants de ce site.

A la suite de visites d'équipement du même type, les études préalables seront menées en équipe afin de collecter toutes les informations nécessaires permettant à chacun d'apporter des réponses argumentées.

Des présentations auront lieu chaque semaine et présentées à l'ensemble de la classe afin de porter à la connaissance du groupe toutes les informations nécessaires à l'évolution du projet.

Chaque présentation sera précédée d'une présentation orale et illustré par un texte de synthèse. La représentation principale sera réalisés en plans, coupes et élévations et complétée de schémas, croquis et perspectives nécessaires.

des maquettes de travail à différentes échelle et une maquette sde restitution seront réalisées a différentes échelles.

Les présentations mettront en évidence le travail de recherche.

Dan le cas de présentation projetées une restitution finales sur papier sera demandée.

Tous les modes de représentation complémentaires seront accepté: Photo montage enregistrement film.....

**BIBLIO
GRAPHIE**

Peter Zumthor: Penser l'Architecture / Atmosphère
 Bruno Zevi: Apprendre à voir l'architecture.
 Leonardo Benevolo: Histoire de l'Architecture moderne
 Rem Koolhaas: Repenser radicalement l'espace.
 L'apprentissage du regard: cours de Dominique Spineta: Brigitte Donadieu.
 Philippe Panerai: De l'ilot à la barre

Bruno Zevi
 herzog et Demeuron

S4 L.4.10 – PA06
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

P. QUINTARD-HOFSTEIN, G. CLÉMENT

OBJECTIFS	Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.
CONTENU	Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères : <ul style="list-style-type: none">- La relation au site, au paysage et au territoire.- La qualité des séquences d'approche et d'entrée.- La qualité du mouvement et des circulations.- La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle.- La relation entre la structure et la spatialité.- La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion.- La perception spatiale et la découverte de l'émotion.
ÉVALUATION	Textes d'intentions. Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.
TRAVAUX REQUIS	Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public 'situé'. La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.

S4 L.4.10 – PA07
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures TD 105
 Semestre : 105
 Semaine : 6,5
 Travail personnel : 105

E. VEIT, C. GILBERT DE CAUWER

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	<p>Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence. Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit. A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.</p>
CONTENU	<p>L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville. Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps : - 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives - mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants. - 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie - 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente. Chaque projet est analysé selon plusieurs critères : - La relation au site, paysage et territoire et sa transformation, - La qualité des séquences d'approche et des parcours, - La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle, - La relation entre structure, spatialité et lumière, - La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés. NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés : A chaque séance : croquis, maquettes, dessins, Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques, Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige), Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant, Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.</p>

S4 L.4.10 – PA08
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

O. CHASLIN, D. GABBARDO

OBJECTIFS	Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.
CONTENU	Des principes génératifs de la forme architecturale, au lieu : 1: Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines). 2 : Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une « question du jour » proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.
ÉVALUATION	Contrôle continu : 100%.
TRAVAUX REQUIS	Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).

S4 L.4.10 – PA09
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

E. HARDY, K. NOUSIANEM

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	L'architecture se doit d'observer et de saisir le monde que nous habitons pour agir attentivement dans ses différentes dimensions. L'apprentissage consciencieux et progressif engagé depuis le début de la licence se poursuit durant ce semestre. La maîtrise spatiale, la pertinence entre les intentions et les résultats apportés par le projet et une démarche critique et impliquante sont données comme objectifs.
CONTENU	<p>L'exercice court est partagé avec les Sciences et Techniques pour l'Architecture. Des projets exemplaires en terme de construction et d'habitabilité sont analysés en détails. La structure et la matérialité sont explorées comme autant de leviers constitutifs de l'architecture.</p> <p>L'exercice long propose de façonner une petite école. Ce bâtiment public qui compte dans le cœur de tous doit réunir des qualités d'usage, de spatialité, de matérialité et d'urbanité attendues. L'école est conçue en partant de l'intérieur dans un premier temps. La mise au point d'une séquence classe/circulation en forme le point de départ. Son habitabilité est ajustée, son dimensionnement précisé et son dispositif constructif engagé. Les classes sont combinées et un parcours intense est offert. L'ensemble est placé dans un second temps en interaction avec une situation urbaine simple. Un court voyage part à sa rencontre. L'école est installée et réajustée dans son milieu. Les différentes échelles sont entrecroisées. Ses qualités intérieures et extérieures se répendent.</p>
ÉVALUATION	La matinée est ponctuée de cours, exposés, débats et visites et l'après-midi est réservée à l'exercice du projet. Assiduité et implication (individuelles comme collectives) sont demandées. L'évaluation est réalisée par le contrôle continu au fil des principales étapes.
TRAVAUX REQUIS	Les travaux demandés tout au long de ce semestre sont: - des maquettes exploratoires de différentes tailles et échelles - des plans et des coupes claires et précises, complétées de croquis à la main et de vues perspectives - un carnet personnel collectant ressources et recherches (dans et hors de l'architecture)

S4 L.4.10 – PA10
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures TD 105
Semestre : 105
Semaine : 6,5
Travail personnel : 105

P. CRÉMONINI, S. BOURLIS

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	<p>Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.</p> <p>Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.</p> <p>A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critiquer et transformer une réponse.</p>
CONTENU	<p>L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville.</p> <p>Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants.- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique , introduit à l'exercice long dont il fait partie- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'une petite bibliothèque publique dans un site à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente. <p>Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none">- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation,- La qualité des séquences d'approche et des parcours,- La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle,- La relation entre structure, spatialité et lumière,- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés. <p>NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés :</p> <ul style="list-style-type: none">- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,- Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail

**TRAVAUX
REQUIS**

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants.

S4 L.4.10 – PA11
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

Y. ROUBY, J-M. LALO

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,7
	Nombre de semaine : 16
	Modalité pédagogique : PROJET
	Nombre d'heures TD 105
	Semestre : 105
Semaine : 6,5	
Travail personnel : 105	

OBJECTIFS	En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
CONTENU	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
ÉVALUATION	Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S4 L.4.10 – PA12
APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures TD 105
 Semestre : 105
 Semaine : 6,5
 Travail personnel : 105

L. MEISTER, M. PETIT

OBJECTIFS	<p>Apprendre à concevoir un équipement public dont le parcours intérieur en relation avec l'extérieur est l'objectif essentiel par l'approfondissement de la vue en trois dimensions et de sa perception: composer des séquences spatiales, articuler des volumétries avec des structures appropriées, maîtriser la lumière en tenant compte des perspectives dans l'enchaînement spatial intérieur et du rapport avec l'extérieur qui donneront sens par ailleurs, à l'inscription de l'équipement public dans son environnement</p> <p>Par l'exploration d'autres moyens de représentations, par la manipulation de dimensionnements, de proportions et de géométrie, par l'apprentissage de la hiérarchisation des éléments du programme en les formulant par une méthodologie de travail, l'étudiant pourra les transposer comme moyens pour le S5</p>
CONTENU	<p>L'exercice principal du semestre porte sur l'élaboration d'un petit musée, voire d'une galerie d'art, constitués de quelques salles et de ses services. Ce type de programme permet d'initier l'étudiant à manier/tresser simultanément les nombreux critères/contraintes d'un équipement recevant du public ; respect de certaines règles de base d'usage et d'exigences réglementaires, spécificité d'une collection d'oeuvres ayant ses propres besoins et contraintes parfois antinomiques avec le public induisant une méthode de réflexion, un processus de hiérarchie qui puissent faire converger les paramètres dans le parti.</p> <p>La représentation du projet, outre les plans et élévations, portera l'accent principal sur le travail en coupe. En complément, l'élaboration de coupes perspectives, par l'étude de l'éclairage et de la structure, permettra d'exprimer le parcours et la présentation des oeuvres proposées, leur rapport d'échelle avec les salles d'exposition, et leurs dimensionnements en relation entre visiteur et la collection.</p> <p>Les étudiants auront à choisir pour leur projet dans une demi-douzaine de collections d'oeuvres de nature et de caractéristiques différentes. Ce choix devrait permettre une diversité de typologies et illustrer le rapport entre contenant et contenu.</p> <p>En début de semestre, des musées remarquables seront analysés. Une initiation nécessaire à la connaissance de la muséographie et au rôle du musée dans la ville sera dispensée le matin. Des visites de musée ou de galerie dans Paris et sa proche banlieue seront effectuées afin d'ouvrir l'étudiant à la curiosité et élargir son champ culturel.</p>
ÉVALUATION	<p>Présence obligatoire à chaque cours. Contrôle continu par la tenue d'un cahier, classeur rassemblant leurs réflexions et leur documentation par croquis, écrits (apprentissage de la prise de conscience du processus de projet et de sa progression).</p> <p>Présentation hebdomadaire des travaux en cours.</p>

S4 L.4.10 – TH THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE-

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

P. CHABARD

OBJECTIFS	<p>Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture. Organisé de manière thématique, il interroge une série de notions de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués. L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris : produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine ; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.) ; donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.</p>
CONTENU	<ol style="list-style-type: none">1. Introduction : théorie ou doctrines2. Architecture3. Espace4. Histoire5. Projet6. Échelle et proportion7. Contexte et situation8. Programme9. Flexibilité et polyvalence10. Corps et paysage11. Structure et enveloppe12. Transparence 1 : le vitrail et la serre13. Transparence 2 : matérialité et ambiguïtés
ÉVALUATION	<p>Examen écrit</p>

**S4 L.4.10 – LV
LANGUES VIVANTES**

OBLIGATOIRE
GROUPES

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 14 TD 14
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une oeuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.
CONTENU	Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. Le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.
ÉVALUATION	Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés. Présence et contrôle continu : 50 % Examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale : 25 % Examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours : 25 %

S4 L.4.10 LA	LANGUES VIVANTES ANGLAIS <i>G. JONES, R. BAYEGAN, A. CHARLES, F. HULBERT POWELL, P. SCHULZ</i>
S4 L.4.10 LD	LANGUES VIVANTES ALLEMAND <i>M. KLIER TEISSEIRE</i>
S4 L.4.10 LE	LANGUES VIVANTES ESPAGNOL <i>J-L. MORALES</i>
S4 L.4.10 LI	LANGUES VIVANTES ITALIEN <i>M. CORALLI</i>

S4 L.4.10 – AM01
AMBIANCE

AM01 : S. BALEZ,

AM02 : M. LOPEZ DIAZ

TD : S. BOUCHAUD, M. HABES BOUTABBA, A-L. HERRY,
M. LE BOURHIS, L. SAULNIER

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 9
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort visuel, de mettre en évidence les paramètres du confort et leur incidence sur le projet en vue d'une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
CONTENU	<ol style="list-style-type: none"> 1. La lumière 2. Phénomènes relatifs à la vision humaine 3. Le confort visuel 4. Le projet et la lumière naturelle 5. Les différentes sources de lumières artificielles 6. Les luminaires
ÉVALUATION	Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

L.4.11
STRUCTURE ET DESSIN INFORMATIQUE

8 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.4.11	Structure 3	14	21	9	30	2	21	0,20	8
	Dessin informatique	14		49	49	3,5	42	0,40	
	Stage ouvrier et/ou chantier (3 ECTS)						105	0,40	
	Total L.4.11		21	58	79	5,5	168	1	

OBJECTIFS | L'enseignement de structure approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement des représentations introduit les outils informatiques de dessin appliqués au projet d'architecture. L'unité comprend le stage « ouvrier » qui place l'étudiant au coeur de la mise en oeuvre et de la fabrication, ou le stage « chantier » qui se présente comme le lieu d'observation des relations entre les différents acteurs du bâtiment.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4 L.4.11 – ST01 - ST02 STRUCTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 9
Nombre d'heures CM 21

S. EBODE, M. LEYRAL

TD : G. ALBAREA, G. CHARPENTIER, F. GARCIA, L. TRIDI,
R. ARLOT

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1, structure 1, d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.	
CONTENU	Co1 : matière et contrainte Co2 : efforts internes I Co3 : efforts internes II Co4 : Compression et flambement Co5 : Contrainte de flexion Co6 : Cas des poutres en continuité Co7 : Étude des portiques	Co8 : Structure précontrainte Co9 : Structure membranaire Co10 : Structure plissée Co11 : Plaques Co12 : Coques Co13 : Examen Blanc
ÉVALUATION	Examen final : 50% TD : 25% Présentation du cahier de notes: 25%	

S4 L.4.11 – DI DESSIN INFORMATIQUE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,2
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 49

D. BEAUTEEMS (2 GROUPES), C. MALBRAND (2 GROUPES),
CH. PAPIN (2 GROUPES), S. BERNDT, J. PION (2 GROUPES),
H. CORNIER (2 GROUPES)

OBJECTIFS	Acquérir une autonomie dans l'utilisation des outils informatiques de dessin 2D et 3D appliqués au projet d'architecture.
CONTENU	Apprendre à maîtriser deux logiciels de conception de projets d'architecture, l'un spécifiquement dédié à l'architecture, l'autre plus généraliste.
ÉVALUATION	Contrôle continu, exercices, contrôle final.
TRAVAUX REQUIS	Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement.

S4 L.4.11 – STOC
STAGE OUVRIER OU CHANTIER

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,4
 ECTS : 3

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	Le stage dit ‘ ouvrier et/ou chantier ’, peut être effectué dans les semaines réservées de l’inter-semester ou pendant l’été séparant les semestres 2 et 3, à temps plein ou à temps partiel. Il est validé au semestre 4 en L.4.11.
CONTENU	<p>«Ouvrier» : Personne qui exécute un travail manuel, exerce un métier manuel ou mécanique moyennant un salaire.</p> <p>«Chantier» : Lieu où sont rassemblés des matériaux, où l’on procède à des travaux. (Dictionnaire Le Robert)</p> <p>Ce stage, d’une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), se situe de façon privilégiée dans le domaine du ‘ faire ’ et de la réalisation d’un projet élaboré antérieurement par d’autres acteurs. Il offre à l’étudiant l’occasion de la découverte et de l’étude d’un moment particulier (celui où l’idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d’oeuvre et entrepreneur ou artisan.</p> <p>Le stage ‘ ouvrier ’ place l’étudiant au coeur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Le stage peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d’un projet, à l’exclusion du maître d’oeuvre de celui-ci. Le stage ‘ de chantier ’ est le lieu de l’observation des relations entre les différents acteurs qui concourent à la réalisation du projet, de l’organisation du chantier, des tâches et de leur succession dans le temps. Le temps du chantier peut être court ou long. Le stage peut être effectué à temps plein sur une période continue, ou successivement par une présence à temps plein puis à temps partiel, par exemple une journée chantier par semaine. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d’ouvrage, maître d’oeuvre, bureau d’études techniques, entreprise, bureau de contrôle, etc.? Dans l’un et l’autre cas, le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition.</p>
ÉVALUATION	Rapport de stage validé par le tuteur de l’organisme d’accueil et par l’enseignant encadrant le stage.
TRAVAUX REQUIS	rapport de stage

L.4.12
6 ECTS
HISTOIRE, SCIENCES HUMAINES ET EXPRESSION PLASTIQUE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.4.12	Histoire et théories de l'architecture	14	28		28	2	21	0,30	6
	Sciences humaines et sociales	14	21	7	28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	14		49	49	3,5	14	0,35	
	Total L.4.12		49	56	105	7,5	63	1	

OBJECTIFS | La démarche historique poursuit la connaissance de la tradition classique, du traité d'architecture moderne, du système des ordres de Serlio à Vignole, et à la notion de « licence » dans la théorie de l'architecture du XVI^{ème} siècle. La démarche des sciences humaines décline l'approche anthropologique et sociologique de l'espace urbain autour des notions de représentations et images de la ville. La formation plastique concourt à diversifier les modes d'expression multi-médias et à impliquer les étudiants dans la conception de lieux ou d'espaces et des phénomènes ambiants qu'ils recouvrent.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S4 L.4.12 – HA01
HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET
DE LA VILLE

K. BOWIE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,3
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 28
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.
CONTENU	Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXe siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -- ou exprime -- ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.
ÉVALUATION	Examen sur table 100 %

S4 L.4.12 – HA02
HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET
DE LA VILLE

V. NÈGRE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,3
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 28
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Permettre aux étudiants d'acquérir une orientation de base concernant l'histoire de l'architecture et des villes de cette période ; les introduire aux principaux débats concernant sa relecture et sa ré-interprétation contemporaines.
CONTENU	Le cours aborde l'histoire de l'architecture et des formes urbaines de cette période surtout par rapport aux bouleversements épistémologiques et techniques liés aux Lumières et à ce qu'on appelle la « révolution industrielle », avec leurs conséquences et développements qui se prolongent tout au long du XIXe siècle jusqu'à la Grande Guerre. Il ambitionne donc d'aborder l'ensemble des territoires dont le cadre bâti est touché par -- ou exprime -- ces phénomènes : l'Europe et ses empires nationaux, les Etats-Unis. Surtout, il s'agit de donner une idée de l'extraordinaire dynamisme, richesse et diversité de la production architecturale et urbaine de cette période, transformée par l'émergence de nouvelles modes de connaissance aussi bien du passé (archéologie, historicisme...) que du monde physique et naturel. L'apparition de nouveaux programmes (musées, bibliothèques, grands magasins, gares...) va de pair avec l'émergence de nouveaux publics dans cette période marquée par de si profondes transformations économiques, sociales, politiques.
ÉVALUATION	Examen sur table 100 %

S4 L.4.12 – SH01
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
ANTHROPOLOGIE DE LA TRANSFORMATION DE
LA VILLE 2

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures CM 28
 Semestre : 28
 Semaine : 2
 Travail personnel : 28

A. DE BIASE

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	Approfondir les connaissances acquises lors du 1er semestre en ce qui concerne l'approche anthropologique à la transformation urbaine en termes de concepts, de références bibliographiques et d'outils méthodologiques.
CONTENU	<p>Il s'agira de poursuivre l'analyse de transformations urbaines entamée en 1er semestre, d'essayer d'affiner notre compréhension des transformations urbaines en tant qu'enjeu anthropologique.</p> <p>En éclairant la posture et les outils à disposition de la discipline, il sera question de réinterroger des recherches faites afin de pouvoir expliciter, à travers des exemples concrets, en quoi l'anthropologie peut nourrir le projet. A partir de l'articulation des échelles d'espace (détail et grande échelle), de temps (évènement et temps long mais aussi les relations des grandes temporalités telles que passé présent futur) et de récits (de l'individuel au collectif, de l'habitant à l'acteur territorial) l'anthropologie cherche de construire, mettre à l'œuvre, une narration de la ville qui se transforme par ceux qui la vivent, la pensent et la gouvernent.</p> <p>Toujours en s'appuyant sur une anthropologie de la métropole parisienne, notre analyse se concentre, en 2ème semestre, sur les « récits urbains » et sur leurs articulations. Les narrations de la ville dont il est question embrassent le vaste domaine de ce qui est dit oralement dans les différents contextes de la vie quotidienne par les différents acteurs (habitants, concepteurs, décideurs), mais aussi d'autres supports et situations de production et communication culturelle telles que les textes écrits, les pratiques locales, les imaginaires 'collectifs' et 'd'auteur', dont, en quelque sorte, les projets urbains font partie. Le travail d'analyse s'organise autour de cas d'études issus d'expériences ethnographiques en cours et/ou décrite par la littérature scientifique.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu et examen final oral
TRAVAUX REQUIS	Cours magistraux et cours de méthodologie

S4 L.4.12 – SH02
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE URBAINE :
LA VILLE, SES USAGES, SES ACTEURS. PERSPECTIVE SOCIO-URBANISTIQUE

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération : 0,35
1/3 PROMOTION	Nombre de semaine : 14
	Modalité pédagogique :
	Nombre d'heures CM 28
	Semestre : 28
	Semaine : 2
	Travail personnel : 28

J. ZETLAOUI-LÉGER, E. MACAIRE

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	Faire appréhender les apports des sciences sociales, et en particulier de la sociologie urbaine dans la compréhension des relations entre espaces et sociétés à partir de concepts, notions, méthodes outils qui se sont structurés tout au long des XIXe et XXe siècles jusqu'à la période contemporaine. Les travaux sur l'analyse des usages et représentations de l'espace, et leur prise en considération dans les modes de production architecturaux et urbains seront plus précisément abordés.
CONTENU	Les mutations qu'ont connues les villes européennes depuis le XIXe siècles ont suscité une volonté d'organiser de façon rationnelle, technique et fonctionnelle l'espace qui a conduit à reconsidérer la pratique de l'architecture et ont donné naissance à l'urbanisme. Alors que les réflexions sur l'aménagement de l'espace se sont accompagnées de discours théoriques ou visionnaires sur la société, la ville est devenue objet d'études voire d'actions pour les sciences sociales. Celles-ci ont cherché à établir les relations entre évolutions sociétales et modes d'intervention sur l'espace en même temps qu'elles ont posé la question de leur propre contribution à ce champ. Au fil du XXe siècle, elles vont se mettre à jouer un rôle croissant dans la production de connaissances sur la ville, sur ses transformations, ses usages et ses acteurs. Elles vont aussi apporter un point de vue critique sur les logiques de planification, de programmation et de construction à l'oeuvre, en mettant en évidence les enjeux politiques et économiques qui leur sont sous-jacents. Les architectes vont être à la fois sujets et parties prenantes de ces réflexions. En prenant l'exemple de la fabrication de la ville à travers celle de ses équipements et de ses espaces publics, le cours vise à montrer comment la production, la transformation et les modes d'appropriation des espaces urbains sont liés à une pluralité de facteurs traduisant les évolutions d'une société.
ÉVALUATION	Présence, prise de notes, lecture d'ouvrages, mobilisation de ces connaissances dans un dossier à réaliser en fin de semestre, avec un rendu intermédiaire demandé après quelques semaines de cours. Rendu intermédiaire : 40% - Rendu final : 60 % - Note finale modulée de 1 à 2 points en fonction de l'assiduité
TRAVAUX REQUIS	Chaque séance est consacrée à une thématique : un type d'espace ou d'équipement public, un concept ou une notion, une question de méthode. Au cours de cet enseignement, les notions et concepts liés à la demande sociale d'architecture ou d'urbanisme, aux systèmes d'acteurs des projets, aux rapports des groupes sociaux ou individus à l'espace habité seront discutés. Des méthodes d'analyse des usages, pratiques et représentations de l'espace seront présentées. Elles pourront être mobilisées au cours du travail que les étudiants seront amenés à conduire pour valider le cours.

S4 L.4.12 – SH03
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
ESPACES PUBLICS ET ENJEUX MÉTROPOLI-
TAINS

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures CM 28
 Semestre : 28
 Semaine : 2
 Travail personnel : 28

L. LOPEZ

OBJECTIFS	La thématique de cette année tournera autour de la appréhension sociologique de l'espace public urbain. A partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citadines, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter. Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.
CONTENU	C'est à partir de l'analyse de situations concrètes qu'on verra progressivement se dessiner et se préciser un certain nombre de questions politiques, économiques et morales, relatives aux formes contemporaines de l'espace public. Les situations de tensions, de troubles, les crises et les disputes donneront des entrées particulièrement précieuses pour comprendre les normes et attentes qui régissent les relations en public. C'est cette articulation fondamentale entre lieux et liens qu'on essaiera de saisir à partir d'études empiriques et des lectures théoriques. Les étudiants réaliseront une enquête exploratrice de terrain comme partie de leur évaluation.
ÉVALUATION	Assistance obligatoire, enquête de terrain en groupe et partiel Assiduité (20%) Partiel (40%) Travail Final (40%).
TRAVAUX REQUIS	On travaillera à partir d'une sélection de textes, notamment ethnographiques (des descriptions de situations), mais aussi plus théoriques. La lecture, l'exposition des idées ainsi que la participation au débat font partie de l'évaluation. Parallèlement, les étudiants réaliseront une enquête de terrain sur un site à Paris.

S4 L.4.12 – PP
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

*C. DENNEULIN (2 GROUPES), L. DELARUE, B. SEGERS,
A. FREMY, B. DEBOMBOURG (2 GROUPES), M-J. HOFFNER,
N. MOULIN, C. BAGOT, H. REIP (2 GROUPES)*

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	<p>Le cours d'Arts Plastiques en deuxième année propose à l'étudiant d'affiner ses capacités de retranscrire l'espace afin de pouvoir l'interpréter.</p> <p>Dans la continuité des enseignements de première année, la manipulation d'outils variés (dessin, photographie, volume, vidéo) se poursuit. Plus que la maîtrise technique, elle vise l'appropriation de ces outils et la mise en place d'un vocabulaire personnel. Il s'agit de conduire l'étudiant à pouvoir formuler une idée personnelle avec des moyens plastiques.</p>
CONTENU	<p>Les expérimentations se développeront autour de rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, les questions de masse, d'équilibre, de rapports d'échelle, de pleins et de vides, de textures, de lumière... Mais au travers des caractéristiques concrètes de chaque médium, il sera aussi question d'en explorer le potentiel d'évocation narrative, sociologique, poétique ou politique.</p> <p>Au côté du dessin, du volume et de la couleur, la photographie et la vidéo se font plus présentes en deuxième année. Elles sont abordées en tant que pratiques en tension entre le documentaire, la fiction et le poétique. Par-delà l'aspect strictement utilitaire de médiums manipulés quotidiennement par les étudiants à des fins de documentation (de voyages, de travaux, etc.) il s'agit ici d'élaborer des projets autonomes qui explorent et mettent en oeuvre les spécificités du langage de l'image.</p> <p>Le rapport à l'art contemporain se poursuit dans la continuité de la première année, par l'apport de références et la visite d'expositions.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu tout au long du semestre.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).</p>

S4 L.4.12 – PP01
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LA FABRIQUE DE LA VISION

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 49
 Semaine : 3,5
 Travail personnel : 14

N. MOULIN

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	Aborder la question du paysage et de la ville sous l'angle de la fiction. A travers ce cours, il sera question d'utopie, de dystopie, des visions urbaines à travers le cinéma, la littérature, mais aussi de projets architecturaux divers de l'histoire. Étude des contextes socio-politiques qui ont fait émerger ces phénomènes et ces projections urbaines. Objectif: création d'utopies urbaines en donnant une forme plastique à celles-ci.
CONTENU	<p>Nous aborderons la question de la fiction dans la ville, à travers trois axes de recherche:</p> <p>Un axe de documentation qui comportera des projections de films emblématiques, où la ville est abordée, des documentaires, mais aussi l'étude et la consultation d'archives autour de divers mouvements et tendances utopistes dans l'histoire de l'architecture, en intégrant à cette quête, au delà de la ville littéralement, la question du paysage.</p> <p>Un axe de pratique du paysage urbain à travers la visite de lieux choisis, avec travail d'observation sur site (photographie, dessins, enregistrements audio).</p> <p>Un axe de réalisation. Il sera question de produire un travail (individuellement ou en groupe, en équipe) autour de cette problématique, avec l'objectif à la fin d'une mini-édition et durant l'évolution des travaux d'un site (blog) montrant l'évolution, les références, et les recherches de chacun. Ces réalisations pourront aborder diverses formes en privilégiant le dessin (sous toutes ses formes y compris 3d) la construction de maquettes et la photographie (sous toute ses formes, y compris l'image retouchée) L'idée de l'édition ou du blog permettra de partager ce travail et son évolution avec un public ouvert (de l'école ou de l'extérieur). Il sera aussi question d'aborder la manière dont un projet se met en scène graphiquement pour être efficace. Projet d'exposition des travaux à la fin en compagnie des troisièmes années.</p>
ÉVALUATION	Assiduité, investissement, observation, et capacités de mise en forme .
TRAVAUX REQUIS	<p>Visites urbaines.</p> <p>-Séances de consultation de films ou d'archives</p> <p>-mise en forme d'un projet visionnaire.</p>

S4 L.4.12 – PPO2
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LA VILLE PARCOURUE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 49
 Semaine : 3,5
 Travail personnel : 14

C. DENNEULIN

OBJECTIFS	Utiliser les outils graphiques et plastiques afin de traduire des aspects d'environnements urbains dans lesquels nous nous serons immergés au préalable. Découvrir des démarches d'artistes, des réflexions d'auteurs sur la ville, s'en inspirer pour aiguiser sa propre curiosité et sa capacité d'inventer des formes.
CONTENU	<p>Grâce à une découverte de la ville par des itinéraires urbains spécifiques tout au long du semestre, nous étudierons nos rapports de perception de phénomènes visuels ou physiques - la relation du corps à l'espace, aux formes et à leur masse, les questions d'équilibre, de rapport d'échelle, de texture, de lumière et tout particulièrement de couleur. Nous regarderons la manière dont les éléments urbains s'organisent entre eux et font cohabiter habitants et activités.</p> <p>Nous nous appuierons sur des prises de notes graphiques, photographiques, exercices d'observation, d'analyse pour affiner nos recherches dans une série d'expérimentations et aller plus en profondeur vers nos préoccupations particulières, qu'elles soient intimes, plastiques, ou plus largement critiques. Les démarches proposées mettront l'accent sur un processus de réflexion visant à développer sa capacité de décision et d'appropriation des thématiques proposées ainsi que la présentation argumentée des choix retenus.</p> <p>L'atelier débutera par une série de visites d'expositions, occasion d'observer et de réagir face à des démarches d'auteurs et de prendre la mesure de ce qu'est un geste artistique et comment il prend forme. En effet, une grande importance sera donnée dans le cours à l'histoire de l'art contemporain ainsi qu'à des démarches de plasticiens contemporains questionnant la ville et plus largement l'environnement urbain.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu et évaluation sur exercices et rendu final
TRAVAUX REQUIS	<p>Visite d'expositions</p> <p>Approche technique des outils graphiques et plastiques</p> <p>Histoire de l'art</p> <p>Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.</p> <p>Exercices et rendu final</p>

S4 L.4.12 – PPO3 ET PP10
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
MÉTAMORPHOSES

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 49
 Semaine : 3,5
 Travail personnel : 14

H. REIP

OBJECTIFS	L'enseignement dans ce module consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.
CONTENU	<p>Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices:</p> <ul style="list-style-type: none"> . Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain. . Une appréhension de la dimension sculptural d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques. . Une initiation au film d'animation. <p>Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, la vidéo, le dessin, le volume, ils mettront en oeuvre la manière la plus singulière de donner corps à leurs réflexions.</p> <p>Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du 20^è siècle et des analyses de leurs oeuvres. (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...).</p> <p>Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu et rendus ponctuels.
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants. Les travaux demandés peuvent être des travaux d'ateliers ou liés à des activités extérieures (visites d'expositions...).

S4 L.4.12 – PPO4
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LE FUTUR 2

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

B. DEBOMBOURG

OBJECTIFS	<p>L'enseignement concrétise la question du futur et de ces possibles représentations. Il est question de plan de volume d'installation mais aussi de concept, d'espaces virtuels, voire d'univers parallèles. Un projet artistique de la conception à la réalisation finale.</p> <p>Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.</p> <p>Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.</p> <p>Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique</p>
CONTENU	<p>Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier. En regard de l'univers de Mariko Mori, Stelarc, Yves Klein, Theo Jansen, Luigi Colani, James Turrell, Iris Van Herpen, Paul Verhoeven, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion sur le futur et échanger sur une vision collective/individuelle de cet espace-temps</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>

S4 L.4.12 – PP05
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
L'ESPACE DU COLLAGE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 49
 Semaine : 3,5
 Travail personnel : 14

C. DENNEULIN

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	De la poésie d'Apollinaire aux assemblages urbains en passant par les techniques littéraires de la Beat generation, nous étudierons un panorama des pratiques du collage au travers d'œuvres visuelles et théoriques multidisciplinaires. Nous aborderons la question de la scission (découpes, déchirures...) mais aussi les juxtapositions (montages, combinaisons...) et les transformations progressives (greffes, hybridations...).
CONTENU	<p>Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique.</p> <p>Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde ou matières, formes et idées s'agencent en un tout composite.</p> <p>Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.</p> <p>Pour citer Jean-Luc Godard : « Dans le film, c'est toujours de la photographie. Les images sont séparées. Donc on passe de l'une à l'autre, et la vraie image, c'est la relation entre celle qui est passée et celle qui va venir. Mais elle n'est jamais là. », «le cinéma est ce qui ne se voit pas».</p> <p>Il faut penser ce mystère : cette présence de l'espace entre deux choses qui se fonde sur de l'absence. Alors seulement, cette esthétique du fragmentaire, dans sa logique de disjonction pourra donner à voir une métaphore conceptuelle et poétique.</p> <p>Les étudiants s'inspireront de leurs conclusions critiques pour élaborer un projet singulier, selon des thématiques et des supports qui leurs seront propres. Ils seront invités à travailler le dessin en préambule, puis viendront les travaux en deux dimensions pour annoncer d'éventuels volumes, vidéos, ou installations.</p>
ÉVALUATION	Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.
TRAVAUX REQUIS	<p>Visite d'expositions</p> <p>Approche technique des outils graphiques et plastiques</p> <p>Histoire de l'art</p> <p>Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes.</p> <p>Exercices et rendu final</p>

S4 L.4.12 – PPO6
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
CORPS ET ESPACE, SUITE DU SEMESTRE 3

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

L. DELARUE

OBJECTIFS	<p>Poursuivre le travail du semestre 3 en approfondissant différentes manières qui concourent à une perception active de l'espace.</p> <p>Les enjeux sont ceux de l'acquisition de vocabulaire formel, de principes de mise en forme et en relation des différents objets pensés, ou transformés à partir du réel.</p>
CONTENU	<p>Les travaux autour du corps se complexifient sur l'orientation, les protocoles de déplacement et des questions de vocabulaire et de gestuelle dans l'espace.</p> <p>Le travail de dessin dans l'espace peut se faire sur la base de descriptions, de textes, de visites de lieux et d'expositions. Il permet le travail du regard, de la transcription, de la recherche d'un vocabulaire formel, qui révèle un univers personnel.</p> <p>Des références à différents types de paysage urbain, seront la base de ces travaux.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu. Qualité des réalisations et présence active au cours</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Visites d'expositions, propositions de pratiques ouvertes, élaboration du travail par étapes, affichage régulier pour confrontation des travaux, apport théorique, plastique, ou technique.</p>

S4 L.4.12 – PP07
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
«TENTATIVES D'ÉPUISEMENT»

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 49
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

A. FRÉMY

OBJECTIFS	Appréhender les espaces construits à rebrousse-poil, par le biais de l'exhaustivité, de la déconstruction et de l'excès.
CONTENU	<p>Appréhender les espaces construits à rebrousse-poil, par le biais de l'exhaustivité, de la déconstruction et de l'excès. L'épuisement d'un lieu, d'un espace, d'un site ou d'une architecture s'avère être un exercice jubilatoire et plein d'énergie lorsqu'il est pratiqué par l'écrivain Georges Perec dans sa 'Tentative d'épuisement d'un lieu parisien' ou par un acteur comme Jackie Chan dans la série de films Rush Hours I,II,III.</p> <p>Sous forme de textes, d'images, de films, de musique, etc, nous vous proposons d'examiner cette figure de l'épuisement comme manière de révéler les potentialités évidentes ou cachées d'un espace.</p> <p>Nous ouvrirons ce thème à ceux de la ruine, du détournement et du jeu, de la série et de la liste, du comique de répétition Vous pourrez ensuite vous exercer à produire vos propres 'tentatives d'épuisement' d'un lieu, avec les outils et les supports de votre choix (écriture, films, dessins, photos).</p>
ÉVALUATION	Participation, rendu

S4 L.4.12 – PPO8
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

B. SEGERS

OBJECTIFS	Ce cours de plastique de licence 2 est un cours de représentation matérielle. L'objectif est double : accompagner l'étudiant qui se constitue une méthode de fabrication du document au sens large et le conduire vers une production d'objets sensibles et matériels.
CONTENU	<p>Une succession d'exercices est conçue comme une approche physique progressive de l'œuvre ou du document. Chacun des exercices constitue un paramètre qui permet de décrire et définir la représentation en même temps qu'il constitue une entrée possible pour une création consciente.</p> <p>Les exercices peuvent varier d'une année sur l'autre, dans tous les cas ils intègrent une progression pour constituer une fois réunis à la fin de l'année un tout cohérent.</p> <p>Exemples d'exercices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le format - La matière - La forme - L'échelle 1/1 - L'objet <p>La fabrication est matérielle, l'enseignement du document est élargi à l'objet et elle tourne autour de l'explicitation et des opérations mises en œuvre dans la fabrication et la monstration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - WIKI : Production de documents et mise en ligne <p>La fabrication se fait en continu grâce au wiki, site internet d'écriture collaborative. Ce site permet de capitaliser les travaux, ainsi chaque année les étudiants déposent leurs travaux à côté de ceux des années précédentes. Le wiki permet de concrétiser la nécessaire continuité de la production, il permet la collaboration et amorce le travail en réseau.</p> <p>Adresse : http://www.gloshmol.com/ouarpo/index.php?title=L39-art_ENSAPLV</p>
ÉVALUATION	Les semestres sont rythmés par des rendez-vous en salle où l'étudiant présente son travail. L'évaluation se base sur la présence de l'étudiant au rendez-vous, sur le travail produit durant ces rendez-vous et en dehors, et sur la pertinence et le plaisir de cette production. La contribution au wiki participe de cette évaluation.
TRAVAUX REQUIS	Nous travaillons en atelier, à l'atelier maquette et sur le wiki. L'année s'articule autour de 4 à 6 exercices.

S4 L.4.12 – PP09
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
PROJET D'INSTALLATION

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 49
 Semaine : 3,5
 Travail personnel : 14

B. DEBOMBOURG

SEMESTRE 4

OBJECTIFS	<p>Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre 3 sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle.</p> <p>Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.</p> <p>Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.</p> <p>Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.</p> <p>Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace</p>
CONTENU	<p>Un cours axé sur la pratique avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site.</p> <p>Une vraie expérience de terrain.</p> <p>En regard des réalisations éphémères de Thomas Hirschhorn, Tadashi Kawamatta, Gordon Matta Clark, Christo et les réalisations des supermarchés Best de l'agence Site dirigé par James Wines, nous nous efforcerons de poursuivre une réflexion audacieuse sur les questions de l'oeuvre d'art contextuelle, mais aussi les questions liées à la commémoration, le rapport à l'histoire et les liens formels et symboliques qui s'établissent dans la ville.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.</p>

S4 L.4.12 – PP11
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
LA VILLE ET LE DESSIN

C. BAGOT

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération : 0,35
PROMOTION	Nombre de semaine : 14
	Modalité pédagogique :
	Nombre d'heures TD
	Semestre : 49
	Semaine : 3,5
	Travail personnel : 14

Le contenu de cet enseignement sera précisé à la rentrée.

S4 L.4.12 – PP12
PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
SITE SPÉCIFIC 2

M.J. HOFFNER

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,35
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 49
Semaine : 3,5
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	Ce cours se propose de mettre en place des projets plastiques dans un contexte particulier, choisi hors de l'école, permettant de proposer une 'réponse' au lieu. Les étudiants travailleront par groupe de 2 pour réaliser une intervention in situ.
CONTENU	Le travail sera accompagné par des présentations d'oeuvres, des discussions critiques, et quelques exercices préalables. Le projet se déroulera en plusieurs étapes : choisir un site, documenter, glaner des informations, des images, des histoires, des matériaux, afin de mettre en place un projet qui sera discuté et évalué en cours. Les propositions plastiques (médiums variés) seront ensuite réalisées in situ, puis présentées au groupe entier lors de visites, organisées sur place, à la fin du semestre.
ÉVALUATION	Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes du projet plastique. Evaluation continue. Bonne documentation, présentation formelle et critique du rendu final.
TRAVAUX REQUIS	Travail autonome de recherche, travail en duo sur site, visites d'expositions envisagées.

ORGANISATION DES STAGES

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles... Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 6). Les intersemestres représentent ainsi pour l'étudiant, un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement « école ».

L'OBJECTIF

Le stage « ouvrier et/ou chantier » est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier où l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc. Il est positionné en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.11 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

L'OBJECTIF

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection... d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.6.19 du semestre 6 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au bon déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences. À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site Internet rubrique : international).

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil
- la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{re} année du second cycle, mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : l'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

- Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 5, 8 et 9 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France.

MODALITÉS PRATIQUES DE LA PRÉPARATION

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche. L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.

Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations

qui seront programmées début décembre.

Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

- le guide du candidat
- les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV
- les brochures des écoles partenaires
- les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges.

AIDES

*Erasmus, Ministère de la Culture et de la Communication, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

LE DOUBLE CURSUS

PRÉSENTATION

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) en partenariat avec l'école spéciale des travaux publics (ESTP) et depuis la rentrée 2010-2011, avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) proposent une double formation pour les étudiants en architecture et pour les élèves ingénieurs qui permet d'obtenir un niveau bac + 7 et les 2 diplômes d'ingénieur du bâtiment et le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Il s'agit de mettre en place au sein des deux établissements deux cursus de formation longue permettant à certains étudiants en s'inscrivant en première année à l'école d'architecture d'obtenir en sept ans un double diplôme d'architecte et d'ingénieur et à des étudiants entrant à l'ESTP section bâtiment à l'issue des classes préparatoires d'obtenir en trois ans le diplôme d'étude en architecture et avec deux années supplémentaires le diplôme d'état d'architecte en même temps que celui d'ingénieur. Dans les deux cas de figure, la double formation se développe donc au minimum sur sept ans après l'obtention du baccalauréat.



DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES ARCHITECTES BI-CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

Les élèves architectes inscrits en première année d'étude à l'ENSAPLV admis à suivre le bi-cursus B.A.I. vont suivre des cours spécifiques à l'ESTP en parallèle à leur formation du premier cycle et du second cycle de l'ENSAPLV durant cinq ans, puis en cas de succès vont pouvoir s'inscrire à l'ESTP pour les deux dernières années de la formation d'ingénieur ESTP spécialiste bâtiment à l'issue desquelles ils achèveront leur double formation.



DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES INGÉNIEURS BI-CURSUS INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Les élèves ingénieurs inscrits en première année d'étude à l'ESTP ou à l'EIVP admis à suivre le bi-cursus B.I.A. vont suivre des cours du premier cycle de l'ENSAPLV en parallèle à leur formation d'ingénieur durant trois ans, puis en cas de succès vont s'inscrire à l'ENSAPLV pour les deux ans du second cycle à l'issue duquel ils achèveront leur double formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat S avec mention qui s'inscrivent en 1ère année à l'ENSAPLV peuvent postuler pour cette double formation. Ils doivent le faire en même temps que leur demande d'inscription, et dans ce cas, développer les raisons de ce choix dans une lettre de motivation incluse dans le dossier d'inscription à l'ENSAPLV. Un jury inter-établissements décidera après examen des dossiers et entretiens individuels des admissions définitives tenant compte des capacités d'accueil.

CONTACTS

ENSAPLV : F. GAUBIN (enseignant), fgaubin@paris-lavillette.archi.fr
Capucine DESCATOIRE (administratif), cdescatoire@paris-lavillette.archi.fr
ESTP : Guillaume Faas (enseignant), gfaas@adm.estp.fr
EIVP : Laurent DUCOURTIEUX, laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

ECTS - ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

S	UE	Enseignements associés	Heures semestrielles encadrées	Heures de travail personnel options	Crédits ECTS par enseignement	Total ECTS	
5	L. 5.13	Architecture de l'édifice	120	120	10	14	
		Cours transversal : l'habitat collectif	28	21	2		
		Langues vivantes	28	14	2		
	L.5.14	Construction générale 3	21	21	3	9	
		Ambiance 3	21	21	3		
		Analyse constructive		14	3		
	L.5.15	OU	Informatique	56	49	4	7
			Démarches plastiques	98		3	
			Histoire	42	28	4	
	Total			349 ou 391	239 ou 288	30	30

S	UE	Enseignements associés	Heures semestrielles encadrées	Heures de travail personnel options	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS	
6	L. 6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	112,5	112	10	14	
		Cours transversal : formes urbaines	28	21	2		
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	21	21	1,5	9	
		Philosophie	21	21	1,5		
	L.6.18	OU	Informatique	56	49	4	8
			Démarches plastiques	98		4	
			Construction générale 3	21	21	2	
			Ambiance 4 Acoustique	21	21	2	
	L.6.19		Stage		105	3	7
			Rapport d'études et soutenance	14	100	4	
Total			297,5 ou 359,5	431 ou 480	30	30	

Les tableaux ci-après présentent par semestre et par UE les enseignant(e)s responsables des enseignements. Les équipes pédagogiques seront diffusées aux étudiant(e)s après les commissions de vacation au titre du 1er puis du 2nd semestre.

ENSEIGNANT(E)S

prénom.nom@paris-lavillette.archi.fr

SEMESTRE 3		
UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES
L.3.6	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE (p. 21)	DAMIEN AFANASSIEFF OLIVIER CHASLIN PHILIPPE CHAVANES JEAN-MICHEL COGET PIETRO CREMONINI PASCAL DE BECK PATRICK GERME FRANÇOIS FAUCONNET LUCAS MEISTER KRISTO NOUSIAINEN EDOUARD ROPARS YVES ROUBY
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (p. 35)	PATRICK GERME
	GÉOGRAPHIE (p. 36)	JEAN-CHRISTOPHE BLÉSIUS CAROLINE ROSENHOLC CATHERINE ZAHARIA
L.3.7	STRUCTURE 1 (p. 42)	SYLVAIN EBODE MARC LEYRAL
	AMBIANCE 1 (p. 43)	SUZEL BALEZ
	GÉOMÉTRIE DES PROJECTIONS (p. 44)	NAZILA BELKADI AURÉLIE DE BOISSIEU PIETRO DELPEZZO ALAIN DOULET PAUL GIRARD NICOLAS LESTRINGUEZ
L.3.8	HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE (p. 46)	SOPHIE DESCAT
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (p. 48)	EMMANUEL AMOUGOU ALESSIA de BIASE JEAN MARC CHANTEUX
	PHILOSOPHIE (p. 50)	MANOLA ANTONIOLI ANNE TÜSCHER

SEMESTRE 3

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES
L.3.9	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE (p. 53)	BAPTISTE DEBOMBOURG (2 GRPS) LÉONORE DELARUE CHIMÈNE DENNEULIN (2 GRPS) MARCO DESSARDO ANNE FREMY CHRISTIAN GARRIER MARIE-JEANNE HOFFNER JACQUES JULIEN VALÉRIE JOUVE BERTRAND SEGERS
	OPTIONS THÉMATIQUES (p. 66)	CHRISTOPHE BARREAU JACQUES BERGNA DENIS COUILLARD ANTOINE DALAGE MARCO DESSARDO OLIVIER DROUIN FRANCK GAUBIN JAKOB GAUTEL PASCAL HANNEQUIN VALÉRIE JOUVE VIRGINIA LAGUIA PASCALE LAIDET LUIS LOPEZ YVES MAHIEU ROSA DE MARCO CHRISTINE PAPIN FLAVIE PINATEL ALAIN RAYNAUD YVES ROUBY CATHERINE ZAHARIA

SEMESTRE 4

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES
L.4.10	PROJET D'ARCHITECTURE (p. 84)	PASCAL DE BECK OLIVIER CHASLIN FRANÇOIS FAUCONNET PATRICK GERME PASCAL QUINTARD-HOFSTEIN YVES ROUBY ELISABETH VEIT PHILIPPE CHAVANES PIETRO CREMONINI ÉRIC HARDY LUCAS MEISTER ÉDOUARD ROPARS
	THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (p. 99)	PIERRE CHABARD
	LANGUES VIVANTES (p. 100)	MONICA CORALLI GWENNOR JONES MONIKA KLIER-TESSAIRE JUAN-LUIS MORALES
L.4.11	AMBIANCE 2 (p. 101)	SUZEL BALEZ MARIA LOPEZ-DIAZ
	STRUCTURE 2 (p. 103)	SYLVAIN EBODE MARC LEYRAL
	DESSIN INFORMATIQUE (p. 103)	DOMINIQUE BEAUTEMS SERGE BERNDT HAROLD CORNIER CHARLES MALBRAND CHRISTINE PAPIN JOCELYNE PION
L.4.12	HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (p. 106)	KAREN BOWIE VALÉRIE NÈGRE
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (p. 108)	ALESSIA de BIASE LUIS LOPEZ JODELLE ZETLAOUI - LÉGER
	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE (p. 111)	CLÉMENT BAGOT BAPTISTE DEBOMBOURG (2 GRPS) CHIMÈNE DENNEULIN (2 GRPS) LÉONORE DELARUE ANNE FREMY MARIE-JEANNE HOFFNER NICOLAS MOULIN HUGUES REIP (2 GRPS) BERTRAND SEGERS